

Un leadership honnête, éthique et bienveillant.

PROGRAMME ÉLECTORAL 2019

Table des matières

Message d'Elizabeth May	1
Introduction	5
Un leadership honnête, éthique et bienveillant.	6
La vision verte : le Canada en 2030	6
Les objectifs de développement durable	10
La réconciliation avec les peuples autochtones	13
Traités et revendications territoriales	14
Respect de la souveraineté et du droit à	16
Revitalisation et guérison culturelles	16
Santé et bien-être	17
S'attaquer à l'urgence climatique	19
Mission possible - Le défi	20
La transition vers une économie verte	29
Le monde du travail	30
Une fiscalité équitable	34
Vers un commerce équitable et durable	36
L'immigration	36
Réinventer Postes Canada	39
Alimentation et sécurité alimentaire	40
Réorienter les priorités fédérales en gestion	44
La science et l'innovation	45
Arts, culture et médias	46
Le cannabis	47
Gérer les changements technologiques	48
La protection des consommateurs	50

La sagesse écologique	53
Réduire les risques pour l'environnement	53
Viser l'objectif zéro	55
Sauver les océans	58
Protéger les espèces et leurs habitats	59
Renouveler le contrat social	61
Soins de santé	61
Enrayer la pauvreté	64
Se loger à un prix abordable, en toute sécurité	67
Prendre soin de nos enfants	70
Investir dans l'enseignement post-secondaire	72
Respecter et soutenir les aînés	73
Honorer les anciens combattants	74
Promotion d'une société juste	77
Promotion de l'égalité des genres	77
Protection des travailleuses et travailleurs du sexe	78
Promotion des droits des communautés LGBTQI2+	79
Protection des droits linguistiques des minorités	81
Bonne gouvernance	83
Intégrité et éthique au gouvernement	83
Transparence au gouvernement	84
Protection de la vie privée	85
Réforme des institutions démocratiques	87
Collaboration intergouvernementale	87
Réforme de la justice	89
Relations internationales et défense	91
Développement international	91
Affaires étrangères et sécurité	93



Message d'Elizabeth May

Les Canadiens et les Canadiennes forment un peuple résilient, engagé et bienveillant. Lorsqu'ils travaillent ensemble, rien ne leur est impossible. Nous ne devons pas risquer d'être divisés par ceux qui se servent de la peur pour faire des gains politiques. Si nous laissons les autres nous diviser, nous pourrions perdre la meilleure occasion qu'aura jamais notre société de faire progresser son économie, ses soins de santé et d'évoluer.

Nous traversons une période charnière de notre histoire...

Devant un tel défi, notre premier réflexe comme être humain est d'éviter d'y penser. Nous n'y voyons qu'une menace, sans réaliser qu'il s'agit également d'une opportunité. Il est plus facile d'ignorer une menace imminente, comme l'urgence climatique, plutôt que de l'affronter.

Malgré cela, nous ne pouvons pas prétendre que la menace climatique n'existe pas. En tentant de l'ignorer, nous ne faisons que refouler les tourments qu'elle engendre. Nous sommes inquiets et anxieux.

Il n'existe qu'un remède à nos tourments : faire face à la réalité. Nous reprendrons confiance en notre avenir une fois que nous aurons mobilisé toutes nos ressources pour affronter et relever ce défi.

L'histoire de l'humanité abonde de ce genre d'exemples. Pour nous redonner confiance, pensons à toutes les fois où l'humanité a fait face à une menace et a su éviter le pire.

La Seconde Guerre mondiale peut-elle nous aider à comprendre?

Un grand exemple de succès ayant nécessité des efforts de l'ampleur de ceux qu'exige la crise climatique est celui du combat victorieux livré par les Alliés contre le fascisme et le brutal régime expansionniste de Hitler. Les Alliés nous ont légué de précieux enseignements de leurs efforts durant ce conflit mondial :

Renoncer n'est pas envisageable. Il faut du courage politique. Le défi ne pourra pas être relevé à coup de demi-mesures.

Pendant cinq jours en mai 1940, le premier ministre Winston Churchill est entouré de conseillers militaires, de hauts fonctionnaires et de membres de son Cabinet qui lui demandent de négocier les conditions de sa reddition avec Hitler.

La situation était sombre. La population britannique n'avait pas été mise au courant des détails, mais elle voyait bien que les choses allaient mal. Le gouvernement britannique prenait alors quotidiennement le pouls de la population. En mai 1940, il écrivait « Le fatalisme s'étend... ».

L'armée britannique au grand complet était coincée sur une plage de Dunkerque dans le nord de la France. La France venait de rendre les armes. La côte anglaise était à peu près sans défense. Le long de la côte, des tourelles à canon étaient en construction et, en attendant les canons, des poteaux de téléphone avaient été installés dans l'espoir de duper les pilotes allemands.

Le gouvernement américain avait refusé de s'engager.

Churchill s'est fait dire qu'il n'y avait pas d'espoir.

Cependant, il eut une idée. « Combien de bateaux civils se trouvent à Douvres ? », a-t-il demandé. Juste de ce côté-ci de la Manche se trouvaient 861 bateaux de pêche, traversiers et autres vaisseaux civils de toutes sortes.

Le sauvetage de Dunkerque constitue une leçon importante. Il a fonctionné malgré une situation bien mal embarquée. Les 861 bateaux ont secouru plus de 300 000 soldats. Malheureusement, 243 de ces bateaux ont été coulés par les Allemands, mais l'armée britannique au complet et des dizaines de milliers de soldats français ont été sauvés. Cette évacuation d'une audace inouïe a redonné confiance à tout un pays au moment où il songeait à se rendre à Hitler et lui a donné le courage de se battre jusqu'à la victoire.

Une telle détermination a un effet phénoménal sur le moral. C. S. Lewis, théologien et auteur de l'œuvre *Le monde de Narnia*, écrivit, dans son journal intime, « Je remarque que tous ceux que je rencontre se sentent tellement plus encouragés maintenant que les choses vont tellement mal ».

Admettre la réalité et prendre les moyens pour l'affronter est essentiel pour bâtir une société forte et résiliente en cette ère de changements climatiques au Canada et ailleurs dans le monde.

Dans l'esprit de Dunkerque, posons-nous les questions suivantes : « Que puis-je faire avec mon petit bateau? » « Où et comment puis-je aider? ».

Quand surgissent de graves menaces et d'énormes obstacles, tous doivent répondre présent !

L'une des façons les plus importantes de vous impliquer est de voter pour le genre de leadership inébranlable qui saura mener le combat dans cette urgence climatique. Le moment est venu d'élire un Parlement qui ne reculera pas, qui ne fera pas de compromis et qui ne tergiversera pas. Nous vous proposons les candidats et candidates et le programme qui nous mèneront à bon port.

En élisant un caucus vert solide, vous augmenterez au maximum les chances du Canada de relever le défi. Je suis également persuadée qu'une fois que nous aurons éliminé l'emprise du lobby des combustibles fossiles, nous saurons faire progresser efficacement les mesures à l'échelle mondiale.

Notre programme ne s'attaque pas à un seul enjeu. Il comporte un engagement et un plan d'action puissants pour nous mener à la vérité, à la justice et à la réconciliation avec les peuples autochtones. Notre programme propose des solutions pour résoudre nos problèmes de sécurité de revenus, de logement abordable, d'accessibilité aux médicaments d'ordonnance et de frais de scolarité. Il décrit la manière dont le Canada peut fonctionner plus efficacement en tant que fédération au moyen d'une meilleure collaboration.

Ensemble, nous deviendrons les héros de notre propre histoire.



Elizabeth May

Chef

Parti vert du Canada

« L'époque de la procrastination, des demi-mesures, de l'apaisement et des solutions expéditives s'achève. Une période de conséquences commence. »

– Winston Churchill



Elizabeth May, chef du Parti vert et le deuxième député vert élu Paul Manly (Nanaimo-Ladysmith)

Introduction

Un leadership honnête, éthique et bienveillant.

Nous traversons une période sans précédent.

Si nous souhaitons éviter des dérèglements climatiques irréversibles, les scientifiques nous ont avertis qu'il faut dès maintenant agir pour passer à une économie fondée sur l'énergie renouvelable et l'atteindre d'ici 2050. Parallèlement, en tant que Canadiens et Canadiennes, nous avons un sentiment grandissant d'insécurité concernant notre avenir et celui de nos enfants. Et pourtant, nos dirigeants actuels ne semblent pas conscients des avertissements des scientifiques. Ils ne connaissent pas nos inquiétudes et ne prennent pas en compte nos préoccupations.

Les décisions qui seront prises par le prochain gouvernement du Canada détermineront l'avenir de notre nation. Nous mettrons-nous la tête dans le sable pour défendre le statu quo et laisser le Canada se faire devancer par les autres pays? Nous devons prendre le taureau par les cornes pour réagir à l'urgence climatique et renforcer le contrat social entre les Canadiens et les Canadiennes.

Le Parti vert du Canada choisit de répondre au défi.

Pour réussir, nous avons besoin d'un leadership honnête, éthique et bienveillant.

- De leaders qui font preuve d'honnêteté face à ce qui nous attend et aux changements que nous devons réaliser.
- De leaders qui croient fermement en leurs principes et non en leurs intérêts personnels et qui s'impliquent pour le bien de la population et non pour l'obtention du pouvoir

- De leaders qui veulent que tous puissent profiter d'une vie bien remplie, incluant les générations à venir.
- De leaders qui sont prêts à prendre les décisions nécessaires pour effectuer la transition vers une société durable.

Voilà les lignes directrices que le Parti vert entend donner aux Canadiens et aux Canadiennes. Elizabeth May a continuellement démontré qu'elle possédait ces qualités. Les candidats et les candidates du Parti vert du Canada, d'un océan à l'autre, sont tout aussi déterminés à faire preuve de leadership éthique et à respecter les valeurs du Parti, soient :

- La sagesse écologique,
- Le développement durable,
- La justice sociale,
- Le respect de la diversité,
- La non-violence,
- La démocratie participative.

Nous nous trouvons à la croisée des chemins. Le statu quo politique nous emmène sur une voie de non-retour. Le Parti vert propose de changer de cap. Nous sommes prêts à montrer le chemin à la population canadienne.

Voici notre programme. Il ne s'agit pas d'un recueil de promesses politiques conventionnelles. Il s'agit plutôt d'une vision pour le Canada de 2030. Une vision qui a cruellement fait défaut dans le débat public. Les engagements de notre programme correspondent aux modifications aux politiques requises pour concrétiser cette vision.

Pourquoi 2030?

Des climatologues du monde entier affirment qu'en 2030, nous devons avoir atteint la moitié de l'objectif que nous nous sommes fixés pour 2050, soit d'éliminer quasi-complètement les polluants causant des changements climatiques, principalement le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Si nous ratons la cible de 2030, nous risquons de déclencher un réchauffement planétaire irréversible.

C'est également en 2030 que nous devons avoir atteint les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU. Ces objectifs sont conçus pour éradiquer la pauvreté dans le monde, assurer à tous de l'eau propre et un air sain, la sécurité alimentaire et l'éducation et nous procurer un

climat vivable¹. Le Canada a adhéré à ces objectifs, mais il n'a pas conçu de plan pour y parvenir. Le Parti vert adhère à ces objectifs et propose un plan. Tout au long du document, vous verrez des icônes à côté des politiques conformes aux objectifs de l'ONU.

L'urgence climatique doit être la lentille servant à examiner chaque domaine de politique, soit l'économie, la santé, l'éducation, les affaires étrangères, l'immigration, la sécurité publique, la défense, l'aide sociale et les transports.

C'est parti !

Imaginez que vous avez un nouveau casse-tête. Toutes les pièces sont là, devant vous. Elles sont du bon côté, de toutes les couleurs, mais vous n'avez pas le dessus de la boîte qui montre le casse-tête complété.

Il vous sera alors presque impossible d'assembler le casse-tête, parce que vous ignorez quelle image vous tentez de produire. Notre vision de l'avenir du Canada vous montre cette image.

La vision verte : le Canada en 2030

Grâce à un leadership visionnaire et à de courageuses décisions politiques, le Canada achève la présente décennie en ayant pris de mesures de redressement considérables en réparation des siècles d'injustices flagrantes dont ont souffert les peuples autochtones de ce territoire. La plupart des Premières Nations ont maintenant atteint l'autonomie gouvernementale et

conclu des traités. Pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, le processus de réconciliation se poursuit car il est impossible de compenser en une décennie les torts causés par le colonialisme. Toutefois, les principes de réconciliation et de rétablissement des droits sont maintenant intégrés à tous les niveaux des processus décisionnels.

1 Les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030 sont : 1) Pas de pauvreté; 2) Faim « zéro »; 3) Bonne santé et bien-être; 4) Éducation de qualité; 5) Égalité entre les sexes; 6) Eau propre et assainissement; 7) Énergie propre et d'un coût abordable; 8) Travail décent et croissance économique; 9) Industrie, innovation et infrastructure; 10) Inégalités réduites; 11) Villes et communautés durables; 12) Consommation et production responsables; 13) Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques; 14) Vie aquatique; 15) Vie terrestre; 16) Paix, justice et institutions efficaces; 17) Partenariats pour la réalisation des objectifs. Visitez <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> pour en apprendre plus.



Soutenu par l'entière mobilisation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le Canada a géré une transition économique et sociale et est en bonne voie de respecter ses obligations dans les efforts mondiaux déployés pour limiter les changements climatiques sans que nul n'en souffre.

Chez eux et à leur travail, les citoyens jouissent d'une énergie renouvelable à 100 pour cent fournie par le réseau électrique national qui distribue en abondance de l'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire partout au pays.

Les coûts de chauffage sont ridiculement bas parce que les maisons, les immeubles et les bâtiments ont tous été mis à niveau selon des normes élevées d'efficacité énergétique. Tous les codes du bâtiment exigent que les nouvelles constructions soient à bilan énergétique

nul, c'est-à-dire que les bâtiments produisent leur propre énergie.

Tous les véhicules neufs mis en marché sont électriques. C'est le cas aussi des autobus et des trains. Les citoyens peuvent aller à vélo et marcher dans leur ville en toute sécurité car des programmes ont financé le développement des réseaux de transport actif municipaux.

Hors des villes, des services efficaces de transport par autobus et par train ont été rétablis. Les communautés rurales et éloignées ne se sentent plus abandonnées par le gouvernement. De nouveaux services ferroviaires régionaux offrent un moyen de transport pratique en remplacement des véhicules. Le train à grande vitesse relie les régions entre elles et est tout aussi pratique que l'avion.

Une très grande partie de nos aliments sont biologiques et produits à l'échelle locale depuis que les politiques de substitution de produits importés ont permis à des jeunes de se lancer en agroalimentaire. L'agriculture urbaine est en plein essor, les potagers communautaires et scolaires ainsi que les fermes urbaines se multiplient.

Comme l'agriculture, le virage aux énergies renouvelables et aux transports collectifs a engendré de bons emplois dans un vaste éventail de secteurs comme la fabrication, la construction, la rénovation, le développement d'énergies renouvelables et les technologies de l'information. Ces nouvelles possibilités ont plus que compensé la perte d'emplois dans le secteur des combustibles fossiles.

Par suite de l'inaction des gouvernements passés à prévenir le réchauffement climatique dans les années 1990, les conséquences des changements climatiques se sont aggravées. Heureusement, des investissements importants dans les infrastructures et le rétablissement de terres à l'état naturel protègent les familles, les communautés et les liens de transport contre les inondations, les incendies, la hausse du niveau de la mer et les tempêtes extrêmes.

La population canadienne et son gouvernement ont conclu un nouveau pacte social.

Les médicaments d'ordonnance et les soins dentaires ont été ajoutés au système de santé universel qui définit ce pacte social depuis plus de 50 ans. Aujourd'hui, personne n'est forcé de choisir entre acheter ses médicaments ou se nourrir et personne n'a besoin de payer pour avoir de bonnes dents et des gencives saines.

Les études postsecondaires sont gratuites et les dettes d'études ont été allégées. Aucun jeune n'a plus à entreprendre sa vie d'adulte en traînant une dette parfois aussi lourde que le prêt hypothécaire de ses parents.

L'incidence de pauvreté a chuté car tout le monde est assuré d'un revenu minimum garanti. Le revenu

minimum garanti a permis d'amortir l'effet des pertes d'emplois causées par l'automatisation en aidant de nombreuses personnes à poursuivre leurs études, à améliorer leurs compétences ou à s'acquitter de leurs tâches d'aidants naturels.

Dans l'ensemble, les Canadiens et les Canadiennes ont une qualité de vie élevée et les communautés sont de plus en plus résilientes et autonomes. C'est à l'aune de ces mesures que le gouvernement évalue les progrès dans ses « budgets de bien-être » et non en fonction de la croissance économique.

Les défis des prochaines décennies nous mettront à rude épreuve mais le Canada est bien placé pour les relever et contribuer ainsi positivement aux efforts déployés par la communauté internationale pour gérer les changements planétaires.

Comment atteindre ces objectifs ?

Les sections suivantes énoncent le cadre stratégique conçu pour relever les défis connexes de la réconciliation avec les peuples autochtones, de la stabilité climatique, de la justice économique et sociale et de la véritable démocratie.

Ce cadre n'est pas un vœu pieux. La science et une analyse d'experts en sont le fondement. Tout au long du présent document, des renvois à des notes de fin vous dirigeront à des études et à d'autres informations à l'appui des différents pans de notre programme.

Ce cadre n'est pas prescriptif. La souplesse s'impose pour s'adapter à l'évolution rapide des technologies, soutenir les initiatives de la base dès qu'elles se manifestent et réagir à l'avancement des connaissances scientifiques.

Nous avons peu de temps devant nous : 2030 est déjà tout proche. Nous devons donner le coup de barre immédiatement, dès les présentes élections.

Le 21 octobre, choisissez le candidat vert sur votre bulletin de vote et entreprenez votre voyage vers le Canada auquel nous aspirons en 2030.





Les objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable, adoptés par les États membres de l'ONU, dont le Canada, constituent un « projet commun de paix et de prospérité pour les peuples et la planète, maintenant et dans l'avenir ». Tous les ODD sont reflétés dans le programme du Parti vert. Ces symboles apparaissent à côté des politiques qui feront progresser les objectifs.





La réconciliation avec les peuples autochtones



Le Canada a l'obligation légale de favoriser la réconciliation et d'opérer une restitution pour les torts causés par les relations coloniales (expropriations violentes, déplacements pénibles et assimilation forcée) qui ont miné les fondements sociaux, culturels et économiques des peuples autochtones de ce pays. Le Parti vert du Canada reconnaît le leadership, la résistance et la résilience dont font preuve continuellement les peuples autochtones devant l'oppression systématique et les traumatismes intergénérationnels qu'ils subissent depuis longtemps. Un gouvernement vert soutiendra tous les efforts des peuples autochtones pour s'extirper de la situation désavantageuse dans laquelle ils ont été placés par le Canada, notamment en favorisant des processus de revitalisation et de guérison. Nous croyons que le pays ne pourra réaliser son plein potentiel comme nation tant que le fossé socioéconomique entre les peuples autochtones et le reste du Canada n'aura pas été comblé.

Le Parti vert rejette inconditionnellement les doctrines et les notions de supériorité, notamment le concept de *terra nullius* et la doctrine de la découverte et reconnaît le droit inhérent à la souveraineté et le titre ancestral des peuples autochtones. Le Parti vert souscrit entièrement au contenu de chacun des 46 articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Un gouvernement vert s'efforcera d'éliminer tous les obstacles liés aux trois pouvoirs permettant de gouverner le Canada – législatif, exécutif et judiciaire – pouvant empêcher l'application pleine et entière de la DNUDPA.

Le Parti vert reconnaît l'appel de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) à respecter le droit des peuples autochtones à l'autodétermination. Le Parti vert reconnaît également que les peuples autochtones ont vu à la gestion des terres et des eaux de leurs territoires ancestraux pendant des siècles. Un gouvernement vert respectera la souveraineté exercée par des Autochtones – qu'il s'agisse de Premières Nations, de Métis ou d'Inuits – sur des territoires autodéfinis et auto-gouvernés ainsi que tous les droits qui découlent de leur titre ancestral, y compris le droit de gestion des terres et des eaux. Nous respectons la souveraineté des Inuits sur la région de l'Inuit Nunangat. Nous soutenons l'application pleine et entière des traités conclus avec les Autochtones et de toute autre entente sur l'autonomie gouvernementale signée par le Canada et un ou des gouvernements autochtones. Un gouvernement vert assumera les responsabilités du Canada découlant de toute entente que le pays a conclue avec un ou des peuples autochtones.

Un gouvernement vert déposera un nouveau projet de loi visant à enchâsser la DNUDPA dans la législation canadienne et à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Le Parti vert considère la Loi sur les Indiens comme étant une loi raciste et oppressive et s'engage à l'abroger au moyen d'un processus mis en œuvre en partenariat avec les Premières Nations, qui y joueront un rôle prépondérant. La Loi sur les Indiens

impose des critères fondés sur la race pour déterminer qui est un Indien et qui ne l'est pas et enfreint le droit des membres des Premières Nations à se définir eux-mêmes. Les Verts appuieront les initiatives et les efforts des peuples autochtones consacrés à l'autodétermination afin de faire en sorte que personne ne soit privé de ses droits ancestraux. Même si nous nous engageons à abroger la Loi sur les Indiens au moyen d'un processus dans lequel les Premières Nations joueront un rôle prépondérant, cet exercice sera sans doute très complexe. Nous mettrons en place un processus permettant aux peuples et aux nations autochtones de « se soustraire » à l'application de cette loi.

Un gouvernement vert favorisera l'établissement d'une authentique relation de nation à nation avec les peuples autochtones au Canada qui respectera profondément le principe du consentement libre, préalable et éclairé qui sous-tend la DNUDPA.

Comme cela est expliqué dans la section *Démocratie*, un gouvernement vert mettra en place une politique inclusive et un organe de gouvernance, le Conseil des gouvernements canadiens. Il sera composé de représentants des peuples et des nations autochtones qui siègeront en tant que partenaires égaux avec les différents ordres de gouvernement du pays afin de définir ensemble des objectifs nationaux communs. Ce

conseil servira également de mécanisme des rencontres redéfinies des premiers ministres.

Les verts approuvent le programme exhaustif élaboré par l'Assemblée des Premières Nations (APN) en vue des élections de 2019. Ce programme couvre un éventail de politiques s'attaquant aux inégalités et aux mauvais traitements subis par les Premières Nations au Canada.² Il vise l'adoption de mesures liées à la réconciliation, à la santé, à l'éducation, au logement, aux changements climatiques, à la protection environnementale, à la justice, aux droits, au développement économique, aux infrastructures et à la formation professionnelle.

Un gouvernement vert s'engagera à travailler de bonne foi en tant que partenaire de l'APN afin que son programme se réalise et à négocier uniquement sur la question de la priorité des fonds à allouer pour respecter l'engagement du Parti vert en matière de responsabilité financière. Nous travaillerons avec le Ralliement national des Métis et le Congrès des peuples autochtones pour donner suite à la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Daniels c. Canada* avec des mesures appropriées et du financement adéquat. Nous travaillerons ouvertement avec les Inuits et l'organisation qui les représente, l'Inuit Tapiriit Kanatami, en respectant leur territoire, qui couvre un tiers de la masse terrestre du pays.

Traités et revendications territoriales

- Affirmer la responsabilité fiduciaire du Canada, assumer les responsabilités du Canada prévues dans les ententes conclues, honorer les traités et respecter l'ensemble des droits des peuples autochtones, incluant leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.
- En partenariat avec les peuples autochtones, concevoir une loi donnant lieu à la création d'un Tribunal sur les traités et les terres autochtones, une autorité indépendante qui statuera sur des revendications particulières, veillera à ce que les négociations sur les traités soient menées et financées équitablement

2 Assemblée des Premières Nations, *A New Relationship: Unlocking Our Full Potential as a Country*, 12 août 2019, Ébauche. Voir également la liste de résolutions adoptées à l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations, tenue à Fredericton, 23 au 25 juillet 2019 : <https://apnql.com/fr/wp-content/uploads/2019/07/19-07-21-2019-AGA-On-Time-Resolutions-for-web-fr.pdf>.



et s'assurera que les négociations sur les traités et les règlements de revendications particulières n'entraînent pas l'extinction des droits ancestraux des Autochtones ou des droits issus des traités.

- Faire appliquer immédiatement les dispositions des ententes sur les revendications territoriales déjà conclues, mais dont l'application est retardée indéfiniment à cause d'un manque de financement, une situation qui touche particulièrement les Premières Nations des territoires.
- S'assurer que les négociations sur les traités et l'autonomie gouvernementale ne soient pas fondées sur la disparition des droits et des titres des Autochtones, ni sur l'assimilation, mais plutôt sur la restitution des droits et des titres, et que ces négociations reconnaissent la diversité des formes d'autogouvernance traditionnelles.
- Négocier avec les peuples autochtones au sujet des droits de chasse, de pêche, de piégeage et de coupe sur les terres ancestrales, particulièrement les terres de compétence fédérale, en tenant compte de principes de gestion durable des ressources et du savoir écologique traditionnel.

Respect de la souveraineté et du droit à l'autodétermination des peuples autochtones

- Rejeter officiellement les doctrines et les notions de supériorité, notamment la doctrine de la découverte et le concept de *terra nullius*.
- Sous la direction des leaders autochtones, établir des processus permettant aux peuples autochtones et aux nations autonomes de se libérer de l'assujettissement à la Loi sur les Indiens, en fondant leur démarche sur le principe du consentement libre, préalable et éclairé.
- Faire appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et réformer les trois pouvoirs permettant de gouverner le Canada, soient les pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif, afin qu'ils se conforment à la Déclaration.
- Mettre en œuvre les recommandations du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones déposé en 1996.
- Affirmer le droit inhérent des collectivités autochtones à définir leurs propres services à l'enfance et à la famille. Soutenir l'importance des liens de parenté et s'assurer que l'on consacre suffisamment de financement et de ressources pour permettre aux familles de demeurer unies.
- Intégrer des représentants des gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans un Conseil des gouvernements canadiens afin de renforcer la cohérence de leurs politiques et d'optimiser les dépenses publiques relatives aux priorités stratégiques générales (voir le paragraphe *Collaboration intergouvernementale* à la section *Bonne gouvernance*).

Revitalisation et guérison culturelles

- Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre les recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Travailler en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations pour contribuer à la mise en œuvre de son programme pour les élections de 2019.
- S'assurer que tous les enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits puissent obtenir une éducation de qualité fondée sur les priorités culturelles, politiques et sociales définies par les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la suite d'un sérieux processus de consultation.
- Soutenir le développement de programmes scolaires axés sur la culture et les langues autochtones.
- Améliorer l'accès des jeunes Autochtones à l'éducation postsecondaire en retirant le plafond de deux pour cent s'appliquant aux augmentations de financement annuel et en procédant à des investissements pour remédier à l'insuffisance de places disponibles.
- Soutenir la transmission, l'essor et la régénération de l'art, de la culture et des langues autochtones.
- Sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes non autochtones à l'histoire, aux coutumes, aux traditions et à la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Île de la Tortue (l'Amérique du Nord).

Santé et bien-être



- Mettre fin aux avis sur la qualité de l'eau potable (avis d'ébullition, avis de ne pas consommer) en investissant pour améliorer les infrastructures essentielles de façon à assurer un accès permanent à une eau potable salubre et sécuritaire dans chacune des collectivités.
- Faire une priorité de l'accès à un logement de qualité, sûr et abordable, particulièrement dans le Nord, et assurer une distribution équitable des ressources consacrées aux améliorations écoénergétiques.
- Améliorer la sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques, notamment en consultant les résidents sur l'agriculture arctique, en travaillant avec des OSBL pour construire des serres ou des installations de culture hydroponique et en finançant des programmes éducatifs en matière de nutrition et d'horticulture.
- Soutenir des services de soins de santé qui intègrent des pratiques traditionnelles et reconnaissent le rôle de la famille élargie et des aînés.
- Avec les premiers ministres provinciaux et les leaders autochtones, se pencher de nouveau sur le *Plan directeur de la santé des Autochtones : un plan de transformation sur 10 ans* abandonné en 2006.
- Consacrer des ressources suffisantes à la santé maternelle et infantile aux services de santé mentale et au traitement du diabète et de la tuberculose.
- Soutenir l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone afin de continuer à renforcer la capacité des collectivités autochtones à offrir des services de soins de santé de qualité.





S'attaquer à l'urgence climatique

« Notre maison brûle. Je suis ici pour le dire, notre maison est en train de brûler. [...] Et je veux que vous agissiez comme vous le feriez durant une crise. Je veux que vous agissiez comme si notre maison avait pris feu. Parce que c'est le cas... On ne peut pas résoudre une crise si on ne la traite pas comme une crise. [...] Et si les solutions ne peuvent être apportées par le système, peut-être faut-il changer le système lui-même... »

- Greta Thunberg, jeune militante environnementale, lors de son discours au Forum économique mondial en janvier 2019.

Le 17 juin 2019, le Parlement canadien a suivi l'exemple de plusieurs pays, États et provinces et aussi de dizaines de municipalités canadiennes en adoptant une motion déclarant que le Canada se trouve en situation d'urgence climatique. Le lendemain, le gouvernement libéral, soutenu par l'opposition conservatrice, a donné son approbation au projet d'expansion du pipeline Trans Mountain, un projet dont le financement public atteindra au moins entre 10 et 13 milliards de dollars et qui permettra de développer l'exploitation minière du bitume dans le nord de l'Alberta, ce qui fera augmenter les émissions de gaz à effet de serre imputables au Canada. Cette décision est tout à fait contraire à la motion adoptée le jour précédent au sujet de l'urgence climatique.

Il est grand temps de faire cesser ce double discours des politiciens. Si nous n'assumons pas nos responsabilités comme des adultes, nous justifierons la condamnation de la jeune militante suédoise :

« Si nous échouons... toutes nos réussites et tous les progrès que nous avons accomplis n'auront servi à rien, et ce qui restera de l'héritage de nos leaders politiques constituera le plus grand échec de l'histoire de l'humanité. Et l'on se souviendra d'eux comme des plus grands vauriens de tous les temps, parce qu'ils auront décidé de ne pas écouter et de ne rien faire. »

- Greta Thunberg, dans un discours devant le Comité économique et social européen en février 2019.

Le Parti vert dit la vérité sur le réchauffement planétaire et les changements climatiques depuis des décennies. Parmi les partis politiques nationaux, le Parti vert est le seul qui dispose d'un plan d'intervention d'urgence face aux changements climatiques qui reconnaît que notre maison est en train de brûler. Nous l'avons intitulé *Mission possible*.

Mission possible - Le défi

Les climatologues nous disent que si nous n'arrivons pas collectivement à contenir le réchauffement planétaire à au plus 1,5 degré °C au-dessus du niveau de référence (l'année 1850), on risque de déclencher un réchauffement incontrôlable et une catastrophe climatique. Le climat planétaire s'est déjà réchauffé de 1 degré °C en moyenne. Cette hausse moyenne atteint 2 degrés °C pour le Canada et entre 3 et 4 degrés °C pour l'Arctique. Le réchauffement produit déjà des vagues de chaleur sans précédent, la fonte des glaces polaires, des inondations catastrophiques et des tempêtes extrêmes.

Pour ne pas dépasser la limite critique, les émissions mondiales de gaz à effet de serre – principalement le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux – doivent être réduites de moitié d'ici 2030 et l'objectif d'émissions « zéro » devra être atteint d'ici 2050.

Les émissions de dioxyde de carbone constituent de loin le principal facteur de pollution atmosphérique. Au Canada, les émissions de ce gaz proviennent majoritairement (54 pour cent) de la production et de la combustion de charbon, de mazout et de gaz naturel. Le transport est responsable de 28 pour cent de ces émissions. L'agriculture industrielle, qui produit du méthane (provenant de l'élevage) et de l'oxyde nitreux (provenant de l'utilisation d'engrais), est responsable de 8 pour cent de la pollution atmosphérique, l'industrie lourde de 7,5 pour cent et les sites d'enfouissement de déchets solides, qui produisent du méthane, sont responsables de 2,5 pour cent.³

La cible fédérale actuelle est d'obtenir une réduction de 30 pour cent des gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Elle a été fixée par le premier ministre conservateur Stephen Harper en 2015 et confirmée par le premier ministre libéral Justin Trudeau en 2016.⁴ Non seulement cette cible est-elle trop faible, mais les plans d'action climatique des Libéraux et des Conservateurs ne permettent ni l'un ni l'autre d'atteindre cet objectif insuffisant, et encore moins la cible que les climatologues considèrent comme absolument essentielle.

Un gouvernement vert adoptera une loi sur les changements climatiques qui exigera une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 60 pour cent par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et l'atteinte de l'objectif d'émissions « zéro » d'ici 2050. Elle fixera également des cibles intermédiaires pour des intervalles de cinq ans débutant en 2025.

Pour y parvenir, le gouvernement du Canada devra utiliser tous les outils à sa disposition, notamment la réglementation, les dépenses publiques et une tarification de la pollution.⁵ Le leadership des Autochtones sera essentiel à l'atteinte des objectifs climatiques de notre plan *Mission possible*.

3 Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/sources-puits-sommaire-2019.html>.

4 L'année de référence est 2005.

5 La partie 4 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement donne le pouvoir au ministre de l'Environnement de fixer une limite réglementaire d'émissions de GES pour toute installation au Canada.

MISSION POSSIBLE - LE PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE DU PARTI VERT FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- Charger un cabinet restreint transpartisan de la lutte contre les changements climatiques pour contre-carrer les effets dévastateurs que la politique partisane exerce sur l'action climatique depuis deux décennies. Ce cabinet aura le mandat de s'assurer que le Canada fasse sa part pour limiter le réchauffement planétaire à un niveau permettant la survie de la civilisation et également d'atténuer les impacts des changements climatiques sur les Canadiens et les Canadiennes.
- Fixer des limites légales d'émissions pour l'industrie qui diminueront avec le temps et qui seront assorties de sanctions en cas de non-respect.
- Soumettre toutes les sources d'émissions de CO₂ à une taxe sur le carbone s'appliquant globalement et n'ayant aucune incidence sur les revenus de l'État. Les revenus générés par cette taxe seront entièrement distribués aux Canadiens et aux Canadiennes sous forme de dividende.

ÉNERGIE

Puisque la production et la combustion des combustibles fossiles constituent la principale source d'émissions de GES, nous devons cesser de les extraire du sol et restructurer la société de façon à utiliser de l'énergie renouvelable et non polluante. Selon des travaux réalisés par des chercheurs de l'université Stanford et de l'initiative internationale *Deep Decarbonization Pathways Project*, c'est tout à fait possible.⁶

- Aucun nouveau projet lié à un pipeline, à l'extraction ou à la production de charbon, à l'extraction de pétrole ou de gaz, incluant le forage de puits en mer, ne sera approuvé. Les activités actuelles de l'industrie pétrolière et gazière se poursuivront en régressant progressivement, la production de bitume devant se terminer entre 2030 et 2035. Les activités de fracturation hydraulique seront carrément interdites en raison de leur impact sur la qualité des eaux souterraines, des émissions de méthane qu'elles entraînent et de leur effet sur les activités sismiques.
- Le projet de pipeline Trans Mountain sera annulé (ainsi que le financement de 10 à 13 milliards de dollars qui s'y rattache) et il en sera de même de toutes les subventions à l'industrie des combustibles fossiles, ce qui permettra d'économiser plusieurs milliards de dollars par année. Ces fonds seront réaffectés à la stratégie canadienne en matière de réseau électrique et à la transition vers les énergies renouvelables.

⁶ Voir https://spectrum.ieee.org/energywise/energy/renewables/100-percent-renewable-energy-for-139-countries-by-2050?utm_source=Stanford+Energy+News&utm_campaign=3ea6499ddc-EMAIL_CAMPAIGN_2017_09_07&utm_medium=email&utm_term=0_2417e9ed82-3ea6499ddc-35573329; ; <http://dx.doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>; Bataille, C. et coll., *Projet pour des trajectoires de décarbonisation profonde au Canada*, 2015, SDSN - IDDRI.



L'arrestation d'Elizabeth May alors qu'elle protestait contre le dangereux pipeline Trans Mountain en 2018



STOP
KIDNAP
MORGAN

B. LE BLANC
RCMP
POLICE

- Accélérer le passage vers des sources d'électricité renouvelables. D'ici 2030, la totalité de l'électricité utilisée au Canada proviendra de sources renouvelables. Cela implique la fin du recours des collectivités nordiques et éloignées à des génératrices alimentées au diesel.
- Pour permettre le transport d'énergie électrique renouvelable entre les provinces et les territoires, une stratégie en matière de réseau électrique devra être mise en œuvre. Elle favorisera notamment la construction de lignes de transport entre l'est du Manitoba et l'ouest de l'Ontario et l'amélioration du réseau reliant le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Ces travaux seront réalisés grâce à l'affectation de fonds actuellement destinés à l'expansion du pipeline Trans Mountain (1,6 milliard de dollars annoncés en décembre 2018, et un financement total prévu de 10 à 13 milliards de dollars) et permettront de créer des milliers d'emplois un peu partout au pays.
- Travailler avec les gouvernements provinciaux pour déterminer les puits de pétrole et de gaz orphelins géologiquement propices à la production d'énergie géothermale. Cela permettra aux provinces de transformer des passifs en actifs produisant de l'énergie renouvelable et générant des profits, idéalement en partenariat avec ses Autochtones. Les puits ayant un faible potentiel géothermique pourraient servir à des systèmes énergétiques communautaires ou au chauffage de serres.

BÂTIMENTS

- Lancer une initiative nationale de grande envergure pour procéder à l'amélioration écoénergétique de très nombreux bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. Pour rendre possible notre passage à l'énergie renouvelable, nous devons éliminer les pertes d'énergie. Selon des recherches menées par des syndicats, cette initiative créera plus de quatre millions d'emplois.
- Financer les améliorations écoénergétiques des bâtiments et l'installation de systèmes ou d'appareils produisant de l'énergie renouvelable (comme des dispositifs à énergie solaire et des thermopompes) au moyen de subventions directes, de prêts sans intérêt et de remboursements basés sur les économies de coûts/d'énergie.
- Modifier le code du bâtiment national de façon à ce que toute nouvelle construction doive se conformer à une norme « zéro émission » d'ici 2030 et travailler avec les provinces pour la faire appliquer.⁷

TRANSPORT

Le secteur du transport est responsable de plus du quart des émissions polluantes au Canada et cette proportion continue de croître. Un gouvernement vert élaborera une stratégie nationale du transport dont l'un des objectifs sera d'amener le transport public terrestre à ne produire aucune émission de carbone partout

⁷ Les codes du bâtiment sont réglementés par les provinces, en se basant sur un code national. Une coopération avec les provinces sera nécessaire pour y parvenir. Un bâtiment à consommation nette zéro produit autant d'énergie qu'il en utilise.

au Canada d'ici 2040. Le transport ferroviaire sera au centre de cette stratégie qui reposera également sur le rail léger et un réseau d'autobus électriques. Cela inclura un service desservant les collectivités rurales et éloignées, parce que toute la population canadienne doit avoir accès à des services de transport fiables et abordables. En plus de réduire la pollution, ces mesures permettront de répondre aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Pour y parvenir, le Canada a besoin d'une nouvelle réglementation pour abandonner progressivement les moyens de transport basés sur les combustibles fossiles. Elle visera notamment à :

- Interdire la vente de véhicules de promenade à moteur à combustion interne d'ici 2030.
- Exempter les véhicules neufs ou usagés électriques et/ou à émission zéro de la taxe de vente fédérale.
- Augmenter le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques, notamment en équipant tous les parcs de stationnement liés à des installations du gouvernement fédéral.
- Maximiser les réductions d'émissions pour tous les modes de transport grâce à l'utilisation de biocarburants produits de manière durable, notamment à partir de déchets, de sous-produits de bois et d'huiles végétales usées, dans le cas où l'alimentation électrique et les piles à combustible ne peuvent servir, par exemple pour l'équipement de pêche, minier et forestier.
- Adopter une loi concernant Via Rail pour mettre en œuvre une politique de transport ferroviaire de voyageurs. Investir 600 millions de dollars en 2020-2021 et augmenter progressivement ce financement pour atteindre 720 millions de dollars annuellement d'ici 2023 afin de mettre en place des réseaux ferroviaires régionaux et renforcer les liaisons ferroviaires entre différentes régions. Cela impliquera la construction de nombreuses sections de 10 km de voies ferrées pour éviter que les trains de marchandises ne forcent les trains de passagers à emprunter des voies d'évitement.
- Construire une liaison ferroviaire à haute vitesse pour le triangle Toronto-Ottawa-Québec et le corridor Calgary-Edmonton.
- Exiger la conversion de tous les traversiers à passagers à des systèmes électriques ou hybrides d'ici 2030.
- Créer un fonds national d'infrastructure pour le vélo et la marche afin de soutenir le transport actif et le transport à zéro émission.
- Élaborer un programme de transport de marchandises écoénergétique pour s'attaquer aux émissions de gaz à effet de serre et à la pollution atmosphérique en partenariat avec l'industrie du transport de marchandises et les entreprises de livraison. Financer le déplacement de voies ferrées et de gares de triage servant au transport des marchandises afin de les éloigner des régions densément peuplées et renforcer les règles canadiennes en matière de sécurité ferroviaire afin de doter les autorités de réglementation d'outils leur permettant de protéger les villes, les villages et les quartiers de trains transportant des matières dangereuses.

- Diriger un effort international visant à enchâsser la livraison internationale et le transport aérien international dans le cadre de l'Accord de Paris. Imposer une taxe internationale sur le carburant utilisé par le transport aérien et les livraisons, et ce, au profit du Fonds vert pour le climat.

AGRICULTURE

En août 2019, des climatologues ont publié un rapport révélant la nécessité de modifier nos pratiques agricoles pour atteindre les objectifs de lutte contre les changements climatiques⁸. Le Canada a donc l'occasion de devenir un chef de file de l'inversion des changements climatiques grâce à l'adoption de pratiques agricoles écologiques et régénératrices. Le sol pourrait devenir le héros discret de la lutte contre les changements climatiques.

- Établir des normes nationales visant à réduire l'utilisation des engrais azotés dans la production agricole, à diminuer l'érosion, à améliorer la capacité des sols à retenir le carbone et à entraîner le déclin progressif de l'élevage industriel (voir *Aliments et sécurité alimentaire*).
- Soutenir le passage de l'agriculture industrielle à des pratiques agricoles régénératrices. (Voir *Aliments et sécurité alimentaire*).

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES

Même si le réchauffement planétaire n'atteint pour l'instant qu'un degré Celsius, on assiste déjà à des inondations, à des feux de forêt, à des épisodes de sécheresse et à des conditions climatiques d'une sévérité inhabituelle. Il faut s'assurer que les infrastructures publiques et les actifs naturels puissent résister aux catastrophes causées par les changements climatiques et contribuer à la protection des Canadiens et des Canadiennes.

- Réformer et régir le fonctionnement de la Banque de l'infrastructure du Canada afin d'exclure la notion de profit dans les projets d'infrastructure, d'investir dans des infrastructures essentielles adaptées aux changements climatiques et d'améliorer prioritairement les systèmes d'eau potable et d'eaux usées afin de se prémunir contre les risques d'inondation, de sécheresse et de contamination.
- Par l'entremise du Fonds pour l'infrastructure verte, lancer un programme national visant à restaurer les zones tampons naturelles le long des cours d'eau et les puits de carbone en mettant en œuvre des initiatives écologiques de plantation d'arbres et de restructuration des sols.
- Faire appel aux pouvoirs fédéraux relatifs à la paix, à l'ordre et à la bonne gouvernance pour développer les aspects non commerciaux de la gestion forestière, comme la plantation d'arbres à grande échelle, la construction de coupe-feu et l'installation de dispositifs de lutte contre les incendies et l'adoption de

8 Rapport du GIEC sur l'utilisation des sols publié en 2019.

mesures d'adaptation aux changements climatiques.⁹

Redémarrer le processus d'élaboration d'une stratégie nationale sur les forêts dans le but de réaliser l'aménagement écologique de forêts résistantes aux changements climatiques et la restauration des forêts en tant que puits de carbone, et ce, en partenariat avec les peuples autochtones. Orienter les travaux de recherche scientifique du gouvernement fédéral à cet effet.

Améliorer l'état de préparation des collectivités contre les feux de forêt, notamment en faisant l'acquisition de bombardiers à eau et en s'assurant que l'on puisse les déployer rapidement dans les zones à risque.

9

La gestion des forêts d'un point de vue commercial est de compétence provinciale, mais l'urgence climatique nécessite la participation du gouvernement fédéral.





La transition vers une économie verte

Beaucoup de gens, y compris au sein des autres partis politiques, discutent maintenant de la nécessité d'effectuer la transition vers une économie verte. Comme beaucoup d'autres politiques novatrices, l'idée provient du Parti vert. Économie et écologie ont la même racine grecque : *Éco* signifie maison. L'économie renvoie à la gestion du foyer, à l'entretien et la subsistance de ses membres. L'écologie est l'étude du foyer collectif, la Terre. Les verts comprennent que gérer le foyer humain exige de prendre soin de la Terre qui nous abrite tous et toutes.

Les partis verts ont été créés il y a quatre décennies par des citoyens préoccupés qui avaient constaté que les économies des pays riches sont insoutenables. Elles dépendent d'une extraction toujours accrue des ressources naturelles, des sources d'énergies polluantes et non renouvelables et d'une consommation sans borne. Sur une planète aux ressources limitées, cette stratégie, qui a bien fonctionné pendant une partie du 20e siècle, devait inévitablement mener à un cul-de-sac.

C'est maintenant « le temps des conséquences ». L'urgence climatique, les extinctions de masse, la crise des déchets plastiques, l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, un filet social qui se désagrège et la prévalence de l'anxiété et de la dépression. Voilà les produits d'une économie de croissance déconnectée de la nature et des gens.

Dès leurs débuts, les partis verts ont proposé une autre solution : une « économie verte » qui respecte les limites de la nature, offre à tout le monde la dignité et une grande qualité de vie, accueille la diversité et gère les finances publiques de façon responsable. Les politiques économiques jaillissent des politiques sociales et environnementales. En d'autres mots, les Verts se battent pour fournir à tous et toutes une bonne qualité de vie tout en respectant nos moyens financiers et écologiques.

VOICI LES CARACTÉRISTIQUES CLÉS D'UNE ÉCONOMIE VERTE :

- Elle se sert du bien-être, plutôt que du produit intérieur brut, comme mesure du progrès
- Elle adopte les valeurs d'une « société de préservation » plutôt que d'une société de consommation
- Elle fonctionne à l'énergie renouvelable
- Elle est organisée autour de systèmes de production en circuit fermé
- Elle est organisée de façon à ne produire aucun déchet
- Elle est organisée de façon à promouvoir la sécurité alimentaire locale
- Elle garantit à tout le monde un revenu minimum garanti
- Elle fournit des logements abordables à tout le monde
- Elle fournit des soins de santé et une éducation complets et universels
- Elle protège les minorités contre la discrimination
- Elle veille à l'égalité des genres
- Elle renforce la résilience et l'autonomie des collectivités
- Elle assure une intendance financière et une fiscalité équitables

Avec ces éléments comme principes directeurs, un gouvernement vert aurait les priorités suivantes :

Le monde du travail



Le monde du travail change rapidement. Le taux de syndicalisation, et donc la protection des travailleurs, se trouve dans un creux historique. Avec la montée de l'économie des petits boulots, de plus en plus de Canadiens et de Canadiennes gagnent leur vie avec des emplois n'offrant ni sécurité ni avantages sociaux. La croissance des technologies utilisant l'intelligence artificielle va accélérer l'automatisation des milieux de travail et éliminer de nombreux emplois. La crise climatique nécessite une transition rapide hors des secteurs économiques dépendants des combustibles fossiles et vers une économie fondée sur l'énergie renouvelable (voir la section *Mission possible*). Il est grand temps de moderniser le programme d'assurance-emploi afin de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui, notamment par la transférabilité des prestations.

Alors que ces changements structurels sont déstabilisants et stressants pour les travailleurs et leurs familles, l'économie verte offre une abondance de possibilités. En 2017, 268 000 personnes travaillaient déjà dans le secteur des énergies propres au Canada¹⁰. Cette statistique ne compte pas les 436 000 emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique. De plus, le Canada n'a même pas encore commencé à mener des efforts sérieux de modernisation des bâtiments et industries ni à opérer une transition

sérieuse pour se débarrasser des combustibles fossiles¹¹. Selon certaines prévisions, l'amélioration de l'efficacité énergétique à elle seule devrait créer quatre millions d'emplois. En comparaison, l'industrie pétrolière et gazière employait 62 000 personnes à l'échelle du pays en 2018¹²

Ce changement a déjà lieu au sein de la génération Y. Au Royaume-Uni, le nombre de diplômés universitaires qui obtiennent un emploi dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière a chuté de 61 pour cent depuis 2014¹³.

Un leader responsable analyse non seulement la situation actuelle, mais il s'intéresse également à l'avenir. Face à tous ces changements, le Parti vert a trois priorités :

1. Protéger les travailleurs et les travailleuses dont les revenus et les emplois sont et seront chamboulés par l'intelligence artificielle et la transition vers une économie verte.
2. Permettre la création de nouveaux emplois au sein de l'économie verte.
3. Faciliter la transition des travailleurs et des travailleuses depuis les secteurs en déclin vers ces emplois.

10 Ces chiffres proviennent du rapport suivant (en anglais seulement) : <https://cleanenergycanada.org/wp-content/uploads/2019/05/2019-03-13-Clean-Energy-Economy-FINAL-REPORT.pdf>. Le rapport dit en fait que le nombre total d'emplois dans le secteur des énergies propres est de 298 000, répartis en 60 000 dans l'approvisionnement, 47 000 dans le réseau électrique et l'infrastructure de stockage, 20 000 dans le bâtiment (conception, technologie), et 171 000 dans les transports, principalement les transports en commun. Toutefois, le rapport compte les emplois dans l'énergie nucléaire, qui n'est pas une énergie propre, étant donné qu'il émet des rayonnements ionisants dans l'air et l'eau et qu'il produit des déchets radioactifs très dangereux. Les estimations sur le nombre d'emplois dans le secteur de l'énergie nucléaire se situent entre 20 000 et 40 000, pour une moyenne de 30 000. Nos chiffres, donc, soustraient 30 000 au nombre d'emplois dans le secteur de l'énergie propre, pour arriver à 268 000 en 2017.

11 https://ohe.energycanada.org/?utm_source=energymix&utm_medium=website&utm_campaign=ohe

12 <https://www.nrcan.gc.ca/energy-and-economy/20062#L6>.

13 <https://theenergymix.com/2019/08/16/fossils-face-crisis-attracting-millennial-work-force/>

UNE TRANSITION JUSTE ET ÉQUITABLE VERS UNE ÉCONOMIE VERTE

Inévitablement, les emplois dans le secteur des combustibles fossiles vont disparaître. Le Parti vert s'engage à offrir une transition équitable aux travailleurs de ce secteur vers les nouvelles industries. Cela prendra la forme de mesures comme la protection du revenu, des emplois garantis, de la formation d'appoint et la réinstallation. Les programmes détaillés seraient élaborés en partenariat avec les travailleurs et leurs syndicats.

Un gouvernement vert créera un cadre pour une transition juste pour les travailleurs et les travailleuses des industries du pétrole, du gaz naturel et du charbon qui tiendra compte des conditions particulières de chaque province. Ce cadre serait inspiré des recommandations du Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes, que nous appliquerions toutes. Adaptées aux trois secteurs, ces recommandations sont :

- Intégrer les principes d'une transition équitable aux processus de planification, de législation, de réglementation et de consultation pour assurer des mesures continues et concrètes, tout au long de l'élimination graduelle des combustibles fossiles, notamment :
 - Rencontrer directement les collectivités touchées afin d'en apprendre plus sur leurs priorités locales et de les mettre en contact avec les programmes fédéraux qui pourraient soutenir leurs objectifs.
 - Établir un programme inclusif, souple et complet consacré au financement de la transition au sein des collectivités touchées.
 - Élaborer et mettre en place un plan de transition juste pour les travailleurs et les travailleuses dans le secteur des combustibles fossiles qui serait piloté par un ministre responsable de le superviser et d'en rapporter les progrès.
 - Intégrer des dispositions pour une transition juste dans les lois et règlements fédéraux en matière d'environnement et de travail, ainsi que dans les accords intergouvernementaux concernés.
 - Établir un fonds de recherche à long terme consacré à l'étude des répercussions de l'abandon progressif du secteur des combustibles fossiles et de la transition vers une économie faible en carbone.
- S'assurer qu'il existe des ressources de soutien locales, notamment en finançant l'établissement de centres de transition administrés localement dans les collectivités touchées.
- Cibler des projets d'infrastructure dans les collectivités touchées et les financer.
- Créer un programme de raccordement des pensions pour les travailleurs et les travailleuses qui prendront une retraite anticipée en raison de l'abandon des énergies fossiles.
- Transférer les travailleurs et les travailleuses vers des emplois durables en :
 - Créant un répertoire détaillé et public du marché du travail présentant des renseignements relatifs aux travailleurs des industries du pétrole, du gaz naturel et du charbon, notamment

leurs profils de compétences, leur emplacement, les employeurs actuels et potentiels et des données démographiques;

- Créant un programme de financement complet pour les travailleurs et les travailleuses encore sur le marché du travail afin de répondre à leurs besoins tout au long de leurs démarches, y compris sous forme de soutien au revenu, formation, renforcement des compétences, réemploi et relocalisation;
- Investissant dans des programmes complets de recyclage professionnel et d'apprentissage pour les travailleurs et les travailleuses des métiers industriels pour les aider à obtenir des emplois au sein de la nouvelle économie sans empreinte carbone, particulièrement dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique.

CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS AU SEIN DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'industrie des combustibles fossiles a eu droit à des dizaines de milliards de dollars en financement tiré des fonds publics au cours des 50 dernières années. Un gouvernement vert mettra fin à ces subventions et investira cet argent dans les secteurs économiques verts.

- Établir un Fonds des générations durable canadien afin de réaliser des investissements importants dans les métiers, stages et formations nécessaires pour accomplir la transition vers une économie verte. Ces investissements dans l'acquisition de compétences complèteront des investissements d'infrastructure ciblés à l'échelle nationale, notamment dans l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables, la mise à niveau numérique, la fabrication de technologies propres et les technologies émergentes, le tourisme, l'économie créatif, et l'économie des soins.
- Établir une stratégie nationale de soutien aux collectivités qui se sert des marchés publics pour maximiser les occasions d'emploi et de contrats de fourniture pour les collectivités défavorisées, notamment grâce à l'approvisionnement auprès des Autochtones et l'embauche de jeunes et à des programmes de développement des compétences axés sur la demande.
- Renforcer la Stratégie emploi et compétences jeunesse du gouvernement fédéral en créant un Corps de services communautaires et environnementaux. Les municipalités recevront un milliard de dollars par année pour embaucher de jeunes Canadiens et Canadiennes.

RÉPONDRE AUX PERTURBATIONS CRÉÉES PAR L'AUTOMATISATION

Les analystes du marché du travail prévoient d'énormes perturbations en raison de l'automatisation. Le rythme des changements technologiques va toujours dépasser notre capacité à nous y adapter, ce qui pose une menace pour les emplois des travailleurs et des travailleuses, surtout s'ils ne peuvent s'ajuster à la nouvelle réalité. Un gouvernement vert s'assurerait d'être prêt pour de tels changements.

- Travailler avec les provinces, territoires et peuples autochtones pour mettre sur pied un revenu minimum garanti afin d'assurer une sécurité du revenu à tous et toutes, y compris aux travailleurs et travailleuses déplacés (voir *Mettre fin à la pauvreté*).
- Étudier les répercussions de l'adoption d'une semaine de travail plus courte qui permettrait de distribuer le travail rémunéré entre plus de gens.
- Abolir les frais de scolarité postsecondaires pour aider les travailleurs et travailleuses à se former en vue d'un nouvel emploi.

■ ASSURER LA JUSTICE DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL

La lutte pour un traitement équitable et de bonnes conditions de travail exige une vigilance constante.

- Respecter les employés syndiqués de la fonction publique fédérale et la négociation collective en rejetant les lois de retour au travail comme outil de négociation.
- Interdire les stages non rémunérés dans les milieux de travail du secteur privé, à l'exception des stages de travail-études ou d'apprentissage par expérience donnant droit à des crédits remis par des établissements d'études postsecondaires.
- Appliquer pleinement les règles fédérales en matière d'équité salariale.
- Créer un poste d'Ombudsman fédéral pour fournir de l'aide impartiale et indépendante aux employés démoralisés et victimes de harcèlement. Au sein de la fonction publique fédérale, les travailleurs et les travailleuses vivent toujours du harcèlement de la part de leurs superviseurs et les mesures réparatoires demeurent superficielles.





Une fiscalité équitable



Dans une économie verte, tout le monde contribue équitablement au bien-être collectif. Aujourd'hui, l'écart grandissant entre les riches et les pauvres indique que quelque chose ne tourne pas rond. Le fardeau fiscal n'est pas distribué de façon équitable. Un gouvernement vert entreprendra une réforme fiscale en profondeur :

- Établir une Commission fiscale fédérale libre de tout lien de dépendance, responsable d'analyser le système fiscal. La dernière Commission fiscale a eu lieu dans les années 60. Il est grand temps de mener une réforme du système fiscal fondée sur le principe de la taxation progressive afin d'en améliorer l'équité et l'accessibilité. Cette commission aurait notamment à recommander une façon adéquate de taxer les cryptomonnaies.
- Fermer les échappatoires fiscales qui profitent aux nantis. La *déduction pour option d'achat d'actions* est une des échappatoires les plus dispendieuses et injustes. Les cadres supérieurs rémunérés en options d'achat d'actions ne paient que la moitié du taux d'imposition sur cette partie de leurs revenus. L'échappatoire offerte par la *déduction sur les gains en capital* permet aux personnes et aux sociétés de n'ajouter que la moitié de leurs gains en capital à leurs revenus imposables alors que les gens ne recevant que des revenus d'emploi paient des impôts sur l'entièreté de leurs revenus. Plus de 90 pour cent de la valeur de cet allègement fiscal va dans les poches des 10 pour cent les plus riches, et environ 85 pour cent va aux 1 pour cent les plus riches.
- Mettre fin à l'évasion dans les paradis fiscaux taxant les fonds cachés dans les paradis fiscaux. Exiger des entreprises qu'elles prouvent que leurs filiales à l'étranger sont de vraies entreprises menant des activités aux fins fiscales. Financer adéquatement l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour qu'elle perçoive les revenus cachés dans les paradis fiscaux. Plusieurs vérificateurs généraux ont recommandé que l'ARC concentre ses efforts sur les personnes qui cachent de grandes fortunes plutôt que de mener des vérifications au hasard sur les Canadiens et les Canadiennes ordinaires.

- Appliquer l'impôt sur les sociétés aux entreprises multinationales de commerce en ligne qui font affaire au Canada en exigeant que les fournisseurs étrangers s'inscrivent, perçoivent des taxes et les versent là où le produit ou le service est consommé. Les géants du commerce en ligne comme Netflix, Google/YouTube, Amazon, Facebook, Uber et Airbnb captent une part énorme et grandissante du marché canadien, mais paient peu, voire pas du tout de taxes.
- Imposer une taxe de 0,2 pour cent sur les transactions financières comme le fait la France depuis 2012.
- Éliminer toutes les subventions aux combustibles fossiles, y compris les montants forfaitaires et les déductions fiscales, dont la valeur totale est estimée à plusieurs milliards de dollars par année. Ces subventions comprennent la déduction pour amortissement accéléré sur le gaz naturel liquéfié et les déductions fiscales pour les puits de pétrole et de gaz, l'exploration et le développement de mines de charbon et les déductions liées aux actions accreditives des projets de charbon, de pétrole et de gaz naturel et aux propriétés pétrolières et gazières. Malgré la promesse faite il y a 10 ans d'éliminer les subventions aux entreprises de combustibles fossiles, ces subventions ont été étendues à la fracturation hydraulique et à la mise en exploitation du gaz naturel liquéfié.
- Hausser le taux fédéral d'imposition des sociétés de 15 à 21 pour cent afin de le ramener au niveau de celui des États-Unis, notre plus grand partenaire commercial. Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque du Canada, a affirmé que des centaines de milliards de dollars dorment dans les comptes de banque des sociétés. Cet argent qui n'est pas investi dans l'économie et doit être mobilisé pour la transition vers une économie verte et durable.
- Garder le taux d'imposition actuel pour les petites entreprises.
- Imposer une surtaxe de 5 pour cent sur les profits des banques commerciales afin de récupérer les 15 milliards de dollars que le gouvernement Harper a donnés aux banques lors de la crise économique mondiale de 2008. Les banques commerciales ont accumulé d'énormes profits (43,15 milliards de dollars pour les cinq plus grandes banques en 2018 seulement)¹⁴ et il est temps qu'elles remboursent les Canadiens et les Canadiennes. Les coopératives de crédit et caisses populaires seront exemptées.
- Mettre fin à l'échappatoire fiscale qui permet aux entreprises canadiennes d'obtenir une déduction fiscale pour leurs dépenses en publicité sur des sites Web étrangers. Google, YouTube et Facebook recueillent maintenant 80 pour cent de toutes les dépenses publicitaires sur Internet.
- Éliminer la déduction de 50 pour cent sur les repas et dépenses de loisir aux fins d'affaires qui comprennent des passes de saisons et des loges privées à des événements sportifs.
- Hausser le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et les bénévoles de recherche et sauvetage.

14 **Profits des cinq grandes banques en 2018**

Banque Royale du Canada	12,4 milliards de dollars
Toronto Dominion Bank	11,3 milliards de dollars
Banque Scotia	8,7 milliards de dollars
Banque de Montréal	5,45 milliards de dollars
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,3 milliards de dollars

Vers un commerce équitable et durable



La majeure partie de l'accroissement de la pollution exerçant un impact climatique sur le plan mondial au cours des dernières décennies est liée à une augmentation massive du commerce international. Alors que cela a créé des emplois dans les économies en développement, les faibles salaires et les mauvaises conditions de travail sont un reflet de la compétition mondiale pour l'investissement étranger. Un gouvernement vert travaillera à restructurer les relations commerciales mondiales en réponse aux changements climatiques et aux impératifs de justice sociale.

- Redéfinir les politiques commerciales nationales pour les aligner sur les programmes nationaux et internationaux de réponse aux changements climatiques. Cela inclut de réduire les distances imposées au transport des aliments par l'augmentation de la production locale et nationale de denrées alimentaires.
- Protéger la gestion de l'offre et s'assurer que des produits qui sont interdits au Canada ne soient pas importés sous forme d'aliments en provenance d'autres pays. On peut penser par exemple aux hormones de croissance bovine dans des produits laitiers.
- Faciliter un effort mondial pour réformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC/WTO). En s'appuyant sur l'article XX de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), – qui a toujours eu pour objectif de garder les efforts législatifs nationaux de conservation à distance des disciplines commerciales,¹⁵ – réorganiser l'Organisation mondiale du commerce en une Organisation mondiale du commerce et du climat dans le but d'assurer que l'activité commerciale soit alignée avec un budget carbone mondial. Les tarifs seront établis en fonction de l'intensité carbone des produits importés.
- Renégocier les accords sur le commerce et l'investissement du Canada pour en retirer les provisions relatives à la Résolution des différends entre l'investisseur et le pays (ISDS) qui assurent aux sociétés étrangères des pouvoirs extraordinaires pour défier les lois et les politiques de gouvernements démocratiquement élus pour y inclure des normes contraignantes relatives aux conditions de travail, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

L'immigration

Nous avons favorisé une démocratie multiculturelle qui accueille la diversité comme une richesse et non comme une menace. Les nouveaux arrivants représentent une incroyable source de talent et de potentiel pour notre pays. Nous avons été enrichis à mesure que des populations et des cultures de partout dans le monde sont arrivées au Canada pour y construire leur vie. À part les Autochtones de l'île de la

15 Les membres de l'OMC peuvent adopter des politiques en désaccord avec les disciplines du GATT, mais qui sont nécessaires pour protéger la vie ou la santé des humains, des animaux ou des plantes. Voyez : "WTO rules and environmental policies: introduction." *World Trade Organization*. Disponible à l'adresse : https://www.wto.org/french/tratop_e/envir_e/envt_rules_intro_e.htm. [en anglais, consulté le 23 août 2019]

Tortue (l'Amérique), nous sommes tous des immigrants ou des descendants d'immigrants. Les immigrants nous arrivent dans leur quête de liberté et d'opportunités de construire des vies épanouies pour eux et pour leurs familles. Les réfugiés et les demandeurs d'asile nous parviennent après avoir fui des situations inimaginables dans leur pays d'origine et ils recherchent les mêmes valeurs auxquelles nous sommes attachés : la sécurité, la dignité et la communauté.

Le Canada doit revoir sa politique d'immigration, particulièrement quand notre pyramide démographique est débalancée au point que les jeunes générations devront porter le poids de faire vivre notre population vieillissante. Nous avons besoin d'attirer des immigrants et d'établir un système équitable. Les immigrants gagnent presque 40 de moins que les travailleurs et les travailleuses nés au Canada. Les droits de citoyenneté ont bondi de plus de 400 pour cent en 2014-2015. Près de 500 personnes sont en centre de détention pour immigrants et on évalue qu'en 2018, près de 7300 immigrants, dont 155 enfants, ont été détenus. Au moins 17 personnes sont mortes en détention pour immigrants depuis 2000.

Un gouvernement vert s'assurera que tous les immigrants sont soutenus dans leur quête pour leurs espoirs et leurs ambitions comme nouveaux Canadiens et Canadiennes.

S'assurer que les professionnels qui envisagent d'immigrer ici ont reçu, avant leur arrivée, des informations claires quant aux exigences d'accès à leur profession.

- Travailler avec les associations professionnelles pour créer un système robuste d'évaluation des crédits d'éducation et de formation des immigrants, en regard des exigences canadiennes, avec l'objectif de faciliter l'accréditation et d'ouvrir des opportunités professionnelles pour les immigrants.
- Instaurer une discussion nationale pour définir le terme « réfugié environnemental », puis exercer des représentations pour que la définition soit incluse dans nos catégories d'immigration et qu'on accepte au Canada une proportion appropriée des réfugiés environnementaux.
- Assurer un meilleur financement à la formation dans les langues officielles (français et anglais langue seconde) pour les nouveaux immigrants, avec des transferts dédiés aux provinces, pour les écoles primaires et secondaires et l'éducation gratuite aux adultes.



- Travailler avec les municipalités et les provinces pour améliorer l'intégration des nouveaux Canadiens et Canadiennes dans la toile multiculturelle de notre pays.
- Soutenir les communautés multiculturelles en aidant les organisations culturelles à obtenir le statut d'organisme de charité.
- Éliminer le programme des Travailleurs étrangers temporaires et répondre aux pénuries de main d'œuvre en augmentant l'immigration et en travaillant avec les employeurs pour établir des canaux vers la résidence permanente.
- Établir un programme pour traiter les 200 000 dossiers estimés de personnes vivant au Canada sans statut officiel en assurant un canal vers la résidence permanente pour ceux qui se qualifient.
- Remettre en vigueur une législation pour établir une Commission de revue des plaintes civiles contre l'Agence des services frontaliers du Canada.
- Mettre fin à l'accord sur les Tiers pays sûrs avec les États-Unis.
- Réglementer l'industrie de la consultation en matière d'immigration pour assurer des services universellement équitables, légaux et accessibles, pour aider les candidats à s'orienter dans notre système d'immigration.
- Augmenter les amendes pour les consultants en immigration coupables de contrebande de personnes et consacrer davantage de ressources aux enquêtes et à la mise en vigueur de la réglementation.
- Modifier la Loi antiterroriste et la Loi sur la sécurité publique pour s'assurer que, après une période raisonnable, des inculpations formelles soient formulées contre tous ceux qui sont détenus.
- Faire enquête sur les allégations du Comité des Droits de l'homme des Nations-Unies à l'effet que des agents canadiens coopèrent avec des agences étrangères reconnues pour utiliser la torture.
- S'assurer que les Canadiens et les Canadiennes déçus de leur citoyenneté à cause de lois archaïques soient protégés et qu'on les rétablisse dans leur citoyenneté. Même si certains progrès significatifs ont été accomplis, certains concitoyens sont toujours privés de leur citoyenneté.
- Mettre en vigueur la recommandation du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration à l'effet d'accorder le statut de résident permanent immédiatement à ceux qui ont refusé de servir ou déserté du service militaire dans une guerre non sanctionnée par les Nations-Unies.
- Faciliter les processus permettant à des étudiants ou travailleurs étrangers d'accéder à la résidence permanente et à la citoyenneté.
- Accélérer la réunification familiale, en particulier la réunification des enfants avec leurs parents.
- Augmenter le financement des associations multiculturelles qui offrent des programmes de soutien aux immigrants, y compris des programmes d'apprentissage des langues.



Réinventer Postes Canada

Postes Canada est l'une des rares institutions nationales qui ont survécu à la vague de privatisation des années 1980 et 1990. À ce titre, elle conserve une présence physique importante et, dans beaucoup de communautés, constitue le seul symbole restant d'identité nationale. Alors que son mandat actuel est restreint, en tant que société publique autofinancée, on peut la réinventer comme pivot essentiel de l'économie verte.

Les infrastructures physiques de grande envergure de Postes Canada peuvent être utilisées pour offrir un éventail de service aux communautés, contribuant à leur autonomie, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. Par la diversification des services tel que recommandé par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Postes Canada peut devenir plus rentable en ajoutant des services dans les communautés rurales où les activités du secteur privé, comme les banques, sont en perte de clientèle.

- Renverser les plus récentes coupures dans la livraison postale à domicile, une promesse non tenue des Libéraux
- Passer à une flotte de véhicules électriques chez Postes Canada.
- Réduire la pollution et la congestion associées à l'explosion de la livraison de colis par les achats en ligne en imposant la livraison du « dernier kilomètre » par Postes Canada au moyen de véhicules zéro-émissions dans les centres urbains.

Au-delà des améliorations au service postal, le Parti vert préconise une nouvelle vision pour Postes Canada qui bénéficiera particulièrement aux communautés rurales et éloignées où des services comme les comptoirs bancaires sont en voie de disparition. Postes Canada se trouve dans une position unique pour :

- Former les facteurs et les factrices à s'assurer de la bonne santé des personnes vivant seules ou ayant des contraintes de mobilité, particulièrement durant les vagues de chaleurs, tempêtes hivernales, etc.
- Établir des services bancaires et d'accès public à Internet haute-vitesse dans les bureaux de poste, particulièrement dans les communautés isolées ou mal desservies, sans banques ou bibliothèques.
- Là où l'espace le permet, permettre la tenue de rassemblements communautaires dans les bureaux de poste.
- Offrir des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements de bureaux de poste.



Alimentation et sécurité alimentaire



Au cours du dernier demi-siècle, l'agriculture est passée de fermes familiales de production vivrière à des systèmes de production industrielle : récoltes en monoculture et exploitation d'élevage intensif appuyés sur l'apport de pesticides, de médicaments et de semences génétiquement modifiée. Les récoltes et le bétail sont produits à des fins de quantité et d'exportation et non pour leur qualité ou leur valeur nutritive.

C'est ce système que les gouvernements passés et présents ont soutenu. Il en résulte que des corporations transnationales contrôlent aujourd'hui la majeure partie de nos sources alimentaires et que l'agriculture est devenue une source majeure de dégradation des sols et de pollution. Les usines d'élevage entassent les poulets, les dindons, les vaches et les porcs dans des conditions inhumaines et peu hygiéniques, provoquant une pollution extrême de l'air et de l'eau et multipliant les risques de contamination alimentaire et de menaces graves à la santé publique. On estime que ce système industriel provoque le gaspillage de 30 à 50 pour cent des denrées alimentaires tandis que la demande qui s'exerce sur les banques alimentaires dans les pays riches et les indices mondiaux de malnutrition demeurent systématiquement élevés. Les fermiers dépendent de plus en plus de sources de revenus non agricoles.

À l'échelle mondiale, l'agriculture industrielle produit près du quart de tous les gaz ayant un impact sur le climat. Pour le Canada, ce chiffre est de l'ordre de 8 pour cent. Les sols dégradés et sujets à l'érosion exigent l'utilisation systématique d'engrais qui entraînent des proliférations d'algues alimentées par les fertilisants. Certaines de ces algues peuvent être toxiques, voire mortelles, et étouffent des lacs et des zones riveraines. Les pesticides utilisés pour contrôler les insectes et les mauvaises herbes tuent les pollinisateurs, contaminent les aliments et intoxiquent les travailleurs et les travailleuses agricoles. La déforestation, la modification du relief et l'irrigation pour étendre l'exploitation agricole sont les facteurs d'une extinction sans précédent des espèces animales.

En passant à des systèmes de production essentiellement locaux et biologiques, pour les végétaux comme pour les animaux, on réduira la pollution ayant un impact climatique tout en améliorant la capacité des sols à

stocker le carbone et en maintenant la productivité face aux changements climatiques. Cela contribuera aussi à réduire la pollution de l'air, à contrôler les proliférations algales dans les cours d'eau, à protéger les pollinisateurs et les travailleurs et travailleuses, à accroître la sécurité alimentaire et à créer des conditions de vie adéquates pour les animaux d'élevage. Cette transition permettra de restructurer les marchés alimentaires pour assurer aux familles d'agriculteurs une part plus équitable des revenus tirés des marchés de détail.

En juin 2019, le gouvernement du Canada a publié sa première Politique alimentaire pour le Canada. Le Parti vert soutient la majorité de ces objectifs et mesures même si nous demeurons préoccupés du fait qu'on décourage la consommation de produits laitiers canadiens, une source relativement bon marché de calcium et de protéines. Nous sommes en faveur de l'importance accordée à améliorer l'accès à des sources alimentaires saines, y compris un programme national de lunch à l'école, un programme favorisant l'achat au Canada, l'augmentation de la sécurité alimentaire pour les communautés nordiques et la réduction du gaspillage alimentaire.

La politique ne dit toutefois rien à propos de la nécessité de s'éloigner de l'agriculture industrielle pour répondre aux graves problèmes d'environnement, de santé publique et de bien-être animal créés par ce modèle de production alimentaire. Le gouvernement vert améliorera la politique alimentaire canadienne.

- Établir des cibles d'émissions ayant un impact sur le climat pour toutes les composantes de la chaîne alimentaire, y compris l'utilisation d'engrais azotés, la production d'animaux de boucherie et leur transport.
- Financer la recherche et soutenir la transition pour les agriculteurs passant de systèmes de production conventionnelle à la culture biologique et régénératrice, qui travaille avec la nature plutôt que contre elle.
- Adopter une législation sur le bien-être animal, pour prévenir les traitements cruels imposés aux animaux de ferme dans l'exploitation industrielle intensive. Cela établira des normes minimales de traitement et un calendrier pour le remplacement de l'élevage industriel intensif et d'autres pratiques d'élevage cruelles. La loi créera des normes pour les distances de transport imposées aux animaux et pour les conditions dans les abattoirs et les ventes aux enchères.
- Investir 2,5 M\$ par année dans un programme de fiducie foncière et d'achat de quotas et d'apprentissage en contexte agricole pour favoriser l'agriculture locale à petite échelle et aider de jeunes agriculteurs et agricultrices à se lancer en production.
- Protéger le droit des agriculteurs de conserver leurs propres semences et faire la promotion de banques de semences patrimoniales et de programmes d'échange de semences.
- Établir une cible en vue de remplacer le tiers des importations alimentaires du Canada par de la production nationale en renforçant l'autonomie alimentaire régionale en réinjectant 15 milliards de revenus tirés de l'agriculture dans notre économie.
- Soutenir les jardins communautaires et sur les toits, et les systèmes de production alimentaire en milieu urbain pour accroître l'accès à des aliments locaux.
- Soutenir le rétablissement des infrastructures de production alimentaire locales comme des conserveries, des abattoirs et d'autres transformations alimentaires à valeur ajoutée.

- Protéger les systèmes de gestion de l'offre tout en autorisant la production pour les marchés locaux en dehors de ces systèmes.
- Remettre en fonction le programme de l'Inventaire des terres du Canada pour assurer un recensement complet des territoires agricoles existants et potentiels.
- Offrir des incitatifs fiscaux effectifs à d'autres niveaux de gouvernement pour la protection des terres agricoles sous leur juridiction.
- Renouveler le Programme national de plans environnementaux à la ferme pour aider les agriculteurs à protéger les habitats fauniques et les terres marginales, à maintenir la qualité de l'eau dans les cours d'eau, les lacs et les aquifères, à conserver et à améliorer la qualité des sols, à augmenter la séquestration du carbone et à réduire les besoins en eau.
- Remettre en vigueur les mesures de rétablissement agricole des Prairies pour les adapter aux conditions de sécheresse.
- Restructurer les Programmes de gestion des risques de l'entreprise du Canada pour aider les agriculteurs à faire face aux risques climatiques en mettant l'accent sur l'assistance en cas de désastre.

LES ALIMENTS TIRÉS DE LA MER



Les poissons et les fruits de mer constituent une composante importante d'un régime alimentaire équilibré et une partie intégrante de la culture des communautés côtières, en particulier les communautés autochtones. Pourtant, il est de plus en plus difficile de se procurer du poisson en bonne santé et pêché selon les bonnes méthodes. Les Canadiens et les Canadiennes devraient avoir accès à des produits obtenus de pêcheries gérées de manière durable et pêchés, débarqués et transformés au Canada.

Comme en agriculture, les pêcheries industrielles ont infligé de grands dommages à l'environnement, menaçant la viabilité de l'industrie elle-même et ruinant les pêcheries côtières. Plusieurs populations de poissons commerciaux sont épuisées, certaines

proches de l'extinction, à cause de la surpêche. Les chaluts de fond ont détruit l'habitat des poissons, tandis que les trappes à crustacés et les palangres présentent un danger extrême d'emmêlement pour les baleines, les tortues de mer, les oiseaux marins et d'autres espèces. La pisciculture des saumons a compromis la viabilité des populations sauvages de saumons, a créé des problèmes de pollution et a relâché des produits chimiques toxiques dans les eaux littorales.

Contrairement à ce qui se passe en agriculture, toutefois, corriger la situation n'est pas évident. Malgré les 27 ans de moratoire sur la pêche à la morue au large de Terre-Neuve, la pêcherie commerciale demeure fermée. L'acidification des océans, l'augmentation des températures de l'eau et la raréfaction de



l'oxygène associées aux changements climatiques transforment fondamentalement les écosystèmes marins et menacent toutes les pêcheries, même celles qui sont gérées de manière durable. À moins que l'on mette fin aux changements climatiques, il se peut que la capacité des océans à nourrir les populations humaines soit compromise de façon permanente. Face à cette menace, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour minimiser les préjudices que nous pouvons contrôler et pour fournir aux océans la chance de s'adapter à des conditions en évolution. (Voir : *Au secours des océans*)

Nous devons aussi nous assurer que les communautés côtières historiquement dépendantes des récoltes marines soient activement impliquées dans la gestion des pêcheries et tirent le maximum de bénéfices de ces pêcheries. Alors que les pêcheries littorales de l'Atlantique sont protégées de la mainmise capitaliste, en Colombie-Britannique, les licences et les quotas de pêches peuvent appartenir à des investisseurs et des entreprises de transformation des produits de la pêche. Cela signifie que du poisson canadien peut être transformé dans d'autres pays comme la Chine. Un gouvernement vert appliquera des politiques équitables et cohérentes à tous les pêcheurs, qu'ils soient de l'Atlantique, du Pacifique ou de l'Arctique.

- Mettre en vigueur l'intégralité des provisions de gestion de la Loi sur les océans.
- Protéger les pêcheurs artisans et les communautés côtières en enracinant les politiques en matière de propriétaires-exploitants et de séparation de la flottille de la Loi sur les pêcheries et mettre en œuvre les 20 recommandations du rapport du Comité permanent sur les pêcheries et les océans : *Les pêches sur la Côte Ouest : partager les risques et les retombées*.¹⁶
- Augmenter le financement de la recherche sur les populations de poissons pour en améliorer la gestion et protéger les espèces menacées face à l'évolution rapide des écosystèmes.
- D'ici 2025, déplacer toutes les entreprises d'aquaculture en cage vers des systèmes terrestres en bassins fermés. Comme pour les agriculteurs effectuant la transition des méthodes conventionnelles, assurer un soutien financier aux travailleurs et aux travailleuses de l'aquaculture durant cette transition.
- Mettre fin au mandat de Pêches et Océans Canada de promouvoir la salmoniculture et transférer la réglementation de l'aquaculture à Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour éliminer le conflit entre les responsabilités du MPO à l'égard de la promotion de la salmoniculture et celles de la protection des saumons sauvages.

16 Canada. Parlement. *Les pêches sur la Côte Ouest : partager les risques et les retombées*. 42e Parlement, 1ère Session (mai 2019). Disponible : <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/FOPO/rapport-21>

Réorienter les priorités fédérales en gestion des ressources naturelles



Il y a quelques décennies, Ressources naturelles Canada (RNCa) était appelé le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministère réalisait des analyses solides de ces secteurs et des innovations importantes en matière de recherche et de politique en foresterie.

Sous le gouvernement de Stephen Harper, le Service canadien des forêts (SCF) a été dévasté. Le Centre de recherches forestières du Pacifique a été fermé et les budgets des autres centres scientifiques du SCF ont été réduits. Des programmes comme Forêts modèles et les rapports annuels « L'État des forêts du Canada » ont été annulés. Des changements ont été apportés aux lois et aux priorités politiques pour accélérer l'approbation de pipelines. L'industrie minière a fait l'objet d'une surveillance moins étroite, et on a accordé moins d'attention aux sources d'énergie renouvelable aux plans plan de la recherche et des politiques.

Aujourd'hui, RNCa n'est rien de plus que le ministère du pétrole et du gaz. Au lieu de prendre l'initiative avec une stratégie énergétique nationale qui nous permettrait d'obtenir un système énergétique sans carbone d'ici 2050, les ressources ministérielles sont concentrées sur l'expansion des secteurs qui devraient être éliminés.

Un gouvernement vert veillera à :

- Redéployer les ressources financières, physiques et intellectuelles de RNCa dans le but d'accomplir les objectifs de *Mission possible*.
- Collaborer avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et la population pour élaborer une stratégie énergétique pancanadienne qui nous mènera à un système énergétique sans carbone d'ici 2050, éliminera la production de carburants à partir de bitume d'ici 2030-2035, priorisera un approvisionnement et des emplois canadiens, réduira la demande énergétique dans tous les secteurs de 50 pour cent et assurera la sécurité énergétique des Canadiens et des Canadiennes tout au long de cette transition.
- Appuyer la transition du secteur minier vers un centre d'innovation pour des technologies vertes, commercialisées et attrayantes pour les marchés d'exportation, y compris 40 millions de dollars pour la grappe d'innovation minière proposée à Sudbury.
- Collaborer avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et la population pour faire revivre le projet abandonné d'élaborer une Stratégie forestière nationale, qui reconnaîtrait le rôle des forêts dans la séquestration du carbone et la nécessité de conserver et restaurer l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers afin de renforcer notre résilience face aux changements climatiques. Des fonds supplémentaires seraient destinés à la recherche et à l'expansion des pépinières en appui à ces objectifs.

La science et l'innovation

Le gouvernement Harper a muselé les scientifiques et coupé dans le financement dédié à des recherches essentielles, y compris du financement pour la recherche sur l'eau propre et pour les sciences nordiques liées aux changements climatiques. Le gouvernement actuel des Libéraux a annoncé qu'il financerait les sciences et les recherches sur les changements climatiques, mais est resté bien en deçà de ce qui est nécessaire. La recherche scientifique constitue le fondement de l'innovation et le passage à une économie de l'innovation est nécessaire pour nous permettre d'atteindre un avenir vert. Un gouvernement vert fera du Canada un leader dans ce domaine.

- Investir dans la recherche scientifique et mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de l'Examen du soutien fédéral aux sciences en matière de financement.
- Accroître le financement accordé aux conseils subventionnaires, y compris au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).
- Rétablir et augmenter le financement pour la Recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (RCCA) du CRSNG et garantir un financement continu pour l'Observatoire de l'ozone stratosphérique arctique, un financement que les Libéraux n'ont pas rétabli une fois épuisé.
- S'engager à mettre en œuvre l'ensemble des politiques en matière d'intégrité scientifique pour tous les ministères.
- Mettre en place un portail où toutes les activités scientifiques gouvernementales, y compris les preuves sur lesquelles le gouvernement s'appuie pour prendre ses décisions, sont accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes sous une forme compréhensible.
- Adopter des politiques similaires au « Plan S » européen pour s'assurer que les publications scientifiques fondées sur des recherches financées par le public soient offertes dans des revues en libre accès ou sur le portail.
- Appuyer le cadre Équité, diversité et inclusion du CRSNG dans le domaine de la recherche scientifique et s'engager à renforcer les communautés canadiennes scientifiques et du génie pour parvenir à la pleine participation des groupes en quête d'équité, y compris les femmes, les minorités visibles, les peuples autochtones, les personnes ayant diverses identités de genre et les personnes handicapées.



Arts, culture et médias

Rares sont les secteurs qui ont une empreinte écologique aussi restreinte que celui des arts et de la culture tout en offrant des avantages aussi variés à nos communautés et à notre identité nationale. Un gouvernement vert s'assurera qu'ils soient parties intégrantes de l'économie verte.

- Accroître le financement pour tous les organismes artistiques et culturels du Canada, y compris pour le Conseil des arts du Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada.
- Examiner les incitatifs fiscaux pour les productions cinématographiques pour s'assurer que toutes les régions du Canada soient concurrentielles et attrayantes pour l'industrie en augmentant les incitatifs lorsque des talents artistiques et techniques canadiens sont employés.
- Mettre en place un crédit d'impôt fédéral sur le revenu pour les dépenses de restauration afin d'encourager la participation du secteur privé à la préservation du patrimoine canadien.
- Mettre en place des crédits d'impôt pour don de bienfaisance pour les dons privés de servitudes sur des propriétés patrimoniales à des organismes de charité ou à des gouvernements locaux.

Un secteur des médias dynamique et diversifié est une condition essentielle à une démocratie saine. Les médias traditionnels dépérissent et disparaissent des petits marchés. On peut attribuer cette situation à l'effet combiné de la concurrence en ligne et numérique et de la concentration de la propriété des entreprises.

Un gouvernement vert veillera à :

- Réformer les lois antitrust pour permettre la séparation des conglomérats médiatiques.
- Supprimer l'échappatoire qui permet aux plateformes de médias sociaux de ne pas avoir à percevoir d'impôts sur la publicité et s'assurer que les publicités gouvernementales ne soient diffusées que dans des publications canadiennes.
- Augmenter de 315 millions de dollars par année le financement de CBC et Radio Canada jusqu'à ce que le niveau de financement par habitant soit équivalent à celui de la BBC.¹⁷
- Réformer la structure de gouvernance de CBC/Radio Canada pour empêcher toute ingérence politique possible dans les nominations au conseil d'administration.

17 À la fin de 2016, CBC/ Radio Canada a demandé 400 millions de dollars en financement supplémentaire pour passer à un modèle sans publicité, comme celui de la BBC, au Royaume-Uni. Le financement par habitant du radiodiffuseur public du Royaume-Uni est plus de trois fois celui du Canada. Des investissements additionnels créeraient des milliers d'emplois supplémentaires et ajouteraient des centaines de millions à notre PIB. Voir <http://avenir.radio-canada.ca/recommandations.html>.



Le cannabis

Un an après la légalisation du cannabis, les lacunes de la réglementation encadrant la production et la vente de cannabis sont évidentes et un programme de réforme est en train de prendre forme.

Bien que l'un des buts de la légalisation soit d'affaiblir le marché noir, depuis octobre 2018, le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui obtiennent du cannabis de sources illégales n'est pas descendu en dessous de 38 pour cent². La façon dont la légalisation a été approchée contribue à cette situation, en traitant la production du cannabis comme étant uniquement dangereuse. Les exigences en matière de sécurité font en sorte que les cultivateurs doivent utiliser davantage d'énergie et d'eau et lutter contre les maladies et les organismes nuisibles qui prolifèrent dans les serres, augmentant ainsi les coûts et entravant leur capacité à répondre aux attentes sur le plan de la production. Le CBD (cannabidiol), utilisé à des fins médicales pour réduire la douleur et l'anxiété, n'est pas accessible pour de nombreuses personnes qui ont une prescription, favorisant ainsi le marché illégal du cannabis.¹⁸

Un gouvernement vert veillera à :

- Abaisser le prix fixé par le gouvernement fédéral pour le cannabis pour le rendre plus concurrentiel avec les sources illégales.
- Éliminer les exigences qui suremballent de plastique le cannabis légal.
- Éliminer la taxe de vente pour les produits médicaux.
- Permettre une production à l'extérieur et imposer des normes de production biologique.
- Exempter le CBD des restrictions liées à la liste des drogues d'ordonnance, permettant aux producteurs de chanvre d'en faire pousser en tant que produit de santé naturel. Cela permettrait de renforcer l'industrie du chanvre et d'accroître l'offre, pour que les personnes qui utilisent le CBD à des fins médicales n'aient pas à l'acheter illégalement.

18 Statistique Canada. *Enquête nationale sur le cannabis, premier trimestre de 2019*. Dernière modification le 2 mai 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190502/dq190502a-fra.htm>. (consulté le 16 août 2019). Les enquêtes nationales du quatrième trimestre de 2018 et du second trimestre de 2019 indiquent des pourcentages plus élevés d'achat auprès de sources illégales, avec 43 pour cent et 42 pour cent, respectivement.

Gérer les changements technologiques



COMBLER LE FOSSÉ NUMÉRIQUE

L'économie verte est en grande partie une économie numérique. Pour y participer pleinement, les individus et les communautés partout au pays ont besoin d'avoir accès à une connexion Internet rapide, fiable et abordable. Une telle infrastructure est aussi cruciale aujourd'hui que l'étaient l'électricité et les lignes téléphoniques au début du dernier siècle.

Il existe actuellement un fossé numérique séparant ceux qui ont un tel accès et ceux qui ne l'ont pas. Le Parti vert appuie la Stratégie canadienne pour la connectivité du gouvernement, mais a des inquiétudes quant à l'introduction de la technologie 5G et au choix des entreprises qui devraient participer à l'établissement de cette nouvelle génération de services de connectivité. Nous sommes également préoccupés par la structure de réglementation régissant les services cellulaires et Internet, qui fait en sorte que les Canadiens et les Canadiennes paient des frais beaucoup plus élevés que les habitants d'autres pays.

Un gouvernement vert veillera à :

- Former un comité parlementaire pour examiner les répercussions de l'introduction de la technologie 5G, y compris les questions de sécurité et les incidences sur les prévisions météorologiques, et formuler des recommandations sur la manière dont le Canada devrait agir, le cas échéant.
- Protéger l'Internet des menaces à sa neutralité.





L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intelligence artificielle (IA) et les autres technologies naissantes ont le potentiel de réaliser beaucoup de bonnes choses pour notre société et notre environnement, mais des règlements doivent être mis en place pour s'assurer que ces progrès profitent à tout le monde. Un gouvernement vert fera du Canada un leader mondial en matière de développement et de réglementation des IA. Nous devons nous préparer au fait que l'IA et l'automatisation mettront de nombreux Canadiens et Canadiennes au chômage. Nos réglementations établiront des critères légaux axés sur l'éthique et la sécurité et exposeront en détail les enjeux importants liés à la loi, la responsabilité, la recherche et l'innovation, les incidences environnementales, les droits de propriété intellectuelle, l'acheminement des données, le respect de la vie privée, la sûreté et sécurité et l'éducation publique.

- Former un comité parlementaire pour examiner tout l'éventail de questions liées à la création d'IA. Les recommandations constitueront la base d'un cadre législatif et réglementaire visant à régir les répercussions éthiques, environnementales, sociales et économiques d'une diffusion à grande échelle des technologies d'IA.
- Introduire un Revenu minimum garanti afin de réduire l'anxiété face aux perturbations imprévisibles du monde du travail.
- Éliminer les frais de scolarité pour accroître le niveau de scolarité et les compétences professionnelles et permettre une adaptation au changement.
- Instaurer une taxe pour les grandes entreprises équivalant à l'impôt sur le revenu payé par les employés qui ont été mis à pied à cause de l'IA. Les petites entreprises seront exemptées.
- Utiliser ces revenus fiscaux pour financer des programmes d'éducation et de réorientation pour les travailleurs mis à pied, y compris dans les écoles de métiers.
- Effectuer un suivi de l'automatisation et des emplois impossibles à automatiser dans différents secteurs. Financer la création d'emplois en mettant l'accent sur un avenir sûr dans un emploi valorisant.
- Interdire les armes autonomes et lutter pour établir un pacte mondial visant à rendre ces armes illégales.

La protection des consommateurs

La consommation de masse constitue la pierre angulaire de l'économie clandestine. La croissance du PIB s'appuie sur une consommation de masse en constante croissance, ce qui à son tour entraîne une extraction accrue de matières premières, la fabrication de biens de consommation en grande partie jetables et la production de quantités massives de déchets tout au long de la chaîne des produits. Ce système linéaire de consommation-production-élimination, le moteur du réchauffement climatique, dépend du caractère jetable des produits – une culture du déchet. Il dépend également de l'obtention facile du crédit, ce qui enrichit le secteur financier et nuit à la stabilité financière des individus et des familles.

Une économie verte repose sur la durabilité. Les produits sont conçus pour durer et être réparés. Ce système protège également les citoyens des pratiques commerciales prédatrices des compagnies de carte de crédit, des entreprises de télécommunication et des banques. C'est bien au gouvernement qu'il incombe d'établir des normes pour les produits et les services afin de protéger les consommateurs. Un gouvernement vert accordera une grande importance la réforme de la protection des consommateurs, l'attente a assez duré.

- Adopter une loi sur le droit de réparer, qui obligerait les fabricants à fournir aux consommateurs ou aux ateliers de réparation des pièces de rechange, des logiciels et des outils pour diagnostiquer, entretenir ou réparer leurs produits pour un prix raisonnable et pour réinitialiser tout dispositif de sécurité qui pourrait désactiver l'appareil durant le diagnostic, l'entretien ou la réparation.
- Limiter les taux d'intérêt des cartes de crédit à un maximum de 10 points de pourcentage au-dessus du taux préférentiel de la Banque du Canada.
- Limiter les frais de guichet automatique à 1 \$ par transaction et interdire aux institutions financières d'imposer des frais de guichet à leurs propres clients.
- Modifier les règlements du CRTC pour accroître la concurrence dans l'offre de services cellulaires et Internet aux consommateurs et découpler les services cellulaires des achats de téléphone cellulaire.
- Mettre en œuvre des dispositions pour protéger les consommateurs et les investisseurs contre les fraudes et le vol dans le domaine des cryptomonnaies, et demander à Revenu Canada et aux autorités policières d'élaborer des méthodes pratiques pour empêcher l'utilisation de cryptomonnaies à des fins de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes.





La sagesse écologique

La sagesse écologique, une des valeurs fondamentales du Parti vert, c'est comprendre que les êtres humains, la faune et la flore sont tous interdépendants et qu'ils occupent tous la planète Terre. Lorsque nous nuisons à la planète, même un peu, nous compromettons l'intégrité et la viabilité de toutes les espèces qui y vivent, y compris la nôtre. Nous avons donc le devoir de ne pas endommager la planète lors de notre passage. Alors que la Terre et ses ressources répondent à nos besoins vitaux et nous permettent de jouir d'une très grande qualité de vie, nous ne devons pas malmenager ces mêmes ressources terrestres ni les autres espèces avec qui nous partageons cet espace. Il s'agit-là non seulement d'une question morale, mais d'une question pratique. Comme nous faisons partie de la communauté planétaire, nous avons l'obligation de protéger la vie sous toutes ses formes.

Malheureusement, depuis le milieu du siècle dernier, l'industrialisation et la surconsommation ont causé des dommages irréparables. Les changements climatiques et l'extinction d'une multitude d'espèces en sont la preuve probante. L'érosion du sol, la pollution de l'eau et de l'air, le déboisement, la crise des déchets et les maladies environnementales se manifestent à l'échelle locale et régionale.

Cependant, même nous avons beaucoup perdu, il reste encore beaucoup à préserver. Les gouvernements ont l'obligation de réglementer les pratiques des entreprises, les produits commerciaux et les comportements pour réduire sensiblement l'actuel fardeau de ceux-ci sur l'écosystème, à défaut de quoi les espèces et les êtres humains risquent de passer sous la fauche du soi-disant progrès.

Réduire les risques pour l'environnement et pour la santé



Des centaines de milliers de produits chimiques sont employés à des fins commerciales. Peu de ces produits ont fait l'objet d'un contrôle indépendant quant à leurs effets toxiques sur les êtres humains et l'écosystème. Il est tragique que nous constatons sur le tard, après y avoir été exposé longuement, que certains d'entre eux sont nocifs. En effet, le mal est fait et la réglementation est toujours en mode rattrapage. La pollution et les produits chimiques toxiques menacent sérieusement la santé de tous et de toutes – comme en témoignent le cancer, l'asthme, les difficultés d'apprentissage et autres maladies chroniques – notamment les populations marginalisées qui sont souvent les plus à risque. L'incidence des substances toxiques sur la santé coûterait des milliards de dollars par année en soins de santé universels.¹⁹

19 Smith, Robert et Kieran McDougal. *Coûts de la pollution au Canada : Mesurer les répercussions sur les familles, les entreprises et les gouvernements*. Institut international du développement durable (juin 2017): Page ix. Voir <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/costs-of-pollution-in-canada.pdf>. [Consulté le 23 août 2019].

Un gouvernement vert :

- Adopterait des lois pour octroyer aux Canadiens et aux Canadiennes le droit à un environnement sain et encouragerait une plus grande transparence dans le processus décisionnel, ainsi que la participation publique et l'accès aux mécanismes de contrôle judiciaire.
- Établirait des objectifs pour réduire le recours aux pesticides agricoles grâce à des programmes visant à aider les agriculteurs à privilégier des pratiques biologiques et régénératrices.
- Renforcerait la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) pour restreindre l'autorisation et l'utilisation des produits chimiques toxiques qui se répercutent sur la santé et l'environnement.
- Réglementerait les microfibres à titre de substance toxique en vertu de la LCPE.
- Invoquerait le principe de précaution avant d'autoriser des produits, des substances, des projets et des procédés qui pourraient causer des dommages permanents. S'il n'existe aucune preuve scientifique quant à la sécurité de ces produits, substances, projets et procédés, ceux-ci ne seraient pas avalisés.
- Renouvellerait et élargirait le Réseau national de monitoring et de surveillance des pesticides.
- Mettrait sur pied une base de données des effets nocifs signalés par les médecins et les salles d'urgence afin de noter l'incidence des pesticides et autres produits chimiques sur la santé humaine.
- Interdirait les insecticides néonicotinoïdes, qui tuent les abeilles et autres pollinisateurs, et aiderait les agriculteurs à faire d'autres choix.
- Interdirait le recours à des pesticides à base de glyphosate à des fins d'exploitation forestière ou cosmétique ainsi qu'à des fins de dessiccation avant la récolte.
- Interdirait les ingrédients toxiques dans les produits d'hygiène personnelle.
- En collaboration avec les provinces, les territoires, les gouvernements municipaux ou locaux et les peuples autochtones, élaborerait une stratégie nationale sur l'eau, afin que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient accès à de l'eau potable.

Viser l'objectif zéro

Un gouvernement vert :

- Établirait des objectifs nationaux pour réduire la production de déchets solides et travaillerait aux côtés des gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones pour réaliser ces objectifs.
- Adopterait un programme de responsabilité élargie des producteurs afin de les tenir responsables financièrement de la production des déchets associés à la production, à la distribution, à l'emballage et à la fin de vie de leurs produits.
- Augmenterait le pourcentage de plastique recyclé comme matière première pour la fabrication de produits de plastique durables.
- Exigerait que tous les produits soient entièrement recyclables en faisant appel à des procédés existants.
- Mettrait graduellement fin à l'exportation canadienne de déchets solides vers d'autres pays. Si nous les fabriquons, à nous la responsabilité de les gérer.



UNE STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES

Les produits en plastique sont la composante qui croît le plus rapidement dans le flux de déchets solides. Selon le Dr Boris Worm, scientifique de l'Université Dalhousie, près de 90 pour cent des oiseaux marins ont du plastique dans l'estomac. La production, qui était de deux millions de tonnes par année en 1950, est maintenant passée à plus de 300 millions de tonnes. Environ 80 pour cent de tous les produits fabriqués en plastique, soit 8,3 milliards de tonnes, se trouve maintenant dans les sites d'enfouissement ou dans l'environnement.²⁰ Le problème de la pollution par le plastique est tel que le grand public exige que le gouvernement passe à l'action.

Un gouvernement vert travaillerait aux côtés des provinces, des territoires et des gouvernements autochtones pour élaborer, puis exécuter, sur une période de dix ans, une stratégie nationale de gestion de la pollution par le plastique. Entre temps, il :

- Créerait un groupe consultatif sur la durée de vie du plastique, composé de représentants de tous les secteurs intéressés par la durée de vie des produits en plastique, de scientifiques, ainsi que d'instances fédérales et provinciales, afin de prodiguer des conseils et de formuler des recommandations en vue d'établir des normes sur la biodégradabilité, le recyclage et la durabilité du plastique.
- Adopterait une démarche préventive pour limiter la production et l'utilisation de contaminants persistants dans le plastique, fondée sur la recherche constante sur l'incidence des microfibres et autres microplastiques sur la santé humaine.
- En consultation avec les distributeurs et les vendeurs de denrées alimentaires, établirait des objectifs à concrétiser avant 2022 impliquant des emballages réutilisables pour les supermarchés et autres magasins d'alimentation.
- D'ici janvier 2022, interdirait la production, la distribution et la vente de tout produit en plastique à base de pétrole et à usage unique superflu ou non essentiel tels que les sacs d'épicerie, les ballons, les pailles, les assiettes, les tasses, les couvercles, les ustensiles, les cotons-tiges, les bâtonnets à cocktail, les filtres à cigarette et les bouteilles en plastique (de moins de quatre litres). Il interdirait également : les emballages multicouches, les bandes d'emballage, les anneaux des multi-emballages, les emballages de repas à emporter, les emballages en polystyrène expansé et tout produit en plastique à usage unique que l'on ne peut pas recycler facilement ou qui contient des additifs qui le rend non recyclable, y compris les plastiques thermodurcissables.
- Étendrait l'interdiction de l'emploi de microbilles aux produits de nettoyage ménagers et industriels,
- Dès 2021, exigerait que toutes les nouvelles machines à laver vendues au Canada soient dotées d'un filtre que l'on peut enlever et nettoyer afin de récupérer les microfibres qui passeraient autrement par les filtres des usines de traitement des eaux, puis dans les cours d'eau,
- Dès 2021, financerait de bons systèmes de gestion des déchets solides dans les collectivités autochtones et celles de l'Arctique.

20 University of Georgia. "More than 8.3 billion tons of plastics made: Most has now been discarded." juillet 2017. Voir <https://news.uga.edu/scientists-calculate-total-amount-of-plastics-ever-produced>.





Sauver les océans



Les océans de la planète sont en difficulté. En plus de la surpêche (se reporter à *Les aliments tirés de la mer*), la pollution, l'acidification, les changements climatiques, les dommages à l'habitat et les accessoires de pêche ravagent la vie et les écosystèmes marins. Entre huit et neuf millions de tonnes de plastique se retrouvent dans l'océan à chaque année, l'équivalent d'un gros camion d'ordures plein de plastique à chaque minute. Ce plastique remonte à la surface, est submergé ou jonche le fonds de l'océan où, très souvent, il se désagrège ou encore absorbe des substances toxiques et nuit à la vie aquatique ou tue celle-ci par emmêlement ou ingestion.²¹ Bref, nous devons nettoyer nos océans et cesser de les polluer afin que les écosystèmes marins puissent s'assainir.

- Fermer les robinets de la pollution qui coule vers nos eaux côtières, y compris les eaux usées de nos municipalités et les effluents industriels. Les politiques visant à protéger l'environnement interdisent tout nouveau projet de mise en valeur des ressources pétrolières et gazières extracôtières et mettent fin, peu à peu, aux exploitations existantes afin de contrer la menace d'un déversement d'hydrocarbures en milieu marin.
- Réduire sensiblement le recours aux combustibles fossiles (*Mission possible*) pour éviter l'acidification de nos océans.

21 Commission européenne. "Plastics can concentrate toxic pollutants, endangering marine ecosystems." mai 2013. Voir https://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/pdf/326na6_en.pdf.

- Augmenter les zones de protection marine de 10 à 30 pour cent des eaux territoriales du Canada d'ici l'an 2030.
- Quant aux paquebots de croisière et le rejet des leurs déchets dans les océans, légiférer des normes qui égalent ou surpassent celles de nos voisins côtiers.
- Pour réduire les déchets de plastique des engins de pêche dans lesquels s'emmêlent et meurent les mammifères marins et en atténuer les effets négatifs adopter, d'ici janvier 2021, un programme élargi de responsabilité des producteurs pour toutes les entreprises qui fabriquent ou qui vendent des engins de pêche synthétiques afin de financer la récupération des engins perdus ou abandonnés, communément appelés « filets fantômes » ainsi que la collecte et le recyclage de vieux engins, d'engins endommagés ou d'engins récupérés.

Protéger les espèces et leurs habitats



Plusieurs centaines d'espèces animales et végétales figurent présentement sur les listes fédérale et provinciales des espèces en péril, listes qui s'allongent d'une année à l'autre. La cause habituelle de leur déclin est la destruction de leur habitat en raison de l'activité économique et de l'urbanisation. Il est très rare qu'une espèce soit biffée de la liste. Trop souvent, son statut se détériore malgré qu'elle soit protégée.

- Augmenter le financement accordé aux ministères fédéraux afin de multiplier les plans de rétablissement des espèces en péril tel que le prévoit la loi en imposant des dates d'échéance serrées et en invoquant les pouvoirs d'urgence du gouvernement fédéral pour protéger ces espèces lorsque les gouvernements provinciaux ne le font pas.
- Protéger, au minimum, 30 pour cent des eaux douces, des océans et des terres d'ici l'an 2020.
- Prévoir 100 millions de dollars par année au cours des quatre années à venir pour créer des aires de conservation protégées par les Autochtones et financer la garde de ces terres et de ces eaux par des Autochtones.
- Rétablir la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* que le gouvernement Harper a réduit à sa plus simple expression en 2012 et adopter les recommandations du Comité d'experts indépendants pour l'examen des processus d'évaluation environnementale, mandaté puis ignoré par les Libéraux.
- Augmenter le financement à Parcs Canada afin de veiller à l'intégrité écologique de nos parcs nationaux et, au besoin, pour la restaurer, sans oublier de protéger et d'entretenir nos sites patrimoniaux.



Renouveler le contrat social

Le Canada a une longue tradition de venir en aide aux citoyens et aux citoyennes du pays afin qu'ils puissent vivre une vie pleinement satisfaisante. Le contrat social intervenu entre le gouvernement du Canada et le peuple canadien, financé par un système d'imposition fiscale progressive, est fondé sur le principe que la société civile a l'obligation d'offrir des services sociaux qui permettent à tous et à toutes de contribuer à cette même société civile et de mener leur vie en toute dignité et en toute sécurité.

Il y a 30 ans, le gouvernement a commencé à se retirer de certains secteurs tels que le logement et à accuser du retard par rapport aux changements et aux besoins grandissants d'autres secteurs, ce qui laisse en lambeaux le contrat social entre le gouvernement et ses citoyens. La rapidité des changements

économiques et sociaux a donné lieu à de nouvelles réalités auxquelles il faut apporter des solutions créatives en matière de programmes sociaux.

La pauvreté, l'insécurité du revenu, la dette étudiante, la pénurie de logements abordables, l'insalubrité de l'eau potable, la difficulté d'accès aux médecins de famille et le manque de services de garderies abordables ne sont pas inévitables pour l'un des pays les plus riches au monde. Au pire, le tout est le résultat de mauvaises décisions politiques, et au mieux, le résultat d'une politique de la négligence. Renouveler le contrat social est une priorité pour le Parti vert. Il faut commencer par renouveler notre engagement envers la vision du Canada à titre de société juste avec, pour fondement, un filet de sécurité social progressiste, juste et plein de compassion.

Soins de santé



Bien que les soins de santé relèvent de la compétence des provinces, la *Loi canadienne sur la santé* en précise les modalités de prestation. En effet, elle prévoit que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes auront accès à des soins de santé primaires et que les soins prodigués seront sensiblement les mêmes à la grandeur du pays. Afin que les provinces puissent s'acquitter de cette responsabilité, le gouvernement fédéral leur transfère des fonds fédéraux. Ces transferts ne sont plus à la mesure des changements démographiques rapides et de l'émergence d'une crise en matière de santé mentale et de toxicomanie. De plus, l'avènement de cliniques de soins de santé privées, y compris l'analyse du sang, représentent un système pernicieux à deux vitesses qui mine le modèle universel de soins de santé primaires.

Le Parti vert croit fermement aux principes et aux exigences de la *Loi canadienne sur la santé*. Il croit aussi qu'il y a lieu d'élargir le modèle universel de soins de santé à d'autres types de soins. Dans le respect de ces principes, nous appuyons l'innovation dans la prestation des services afin de mieux répondre aux besoins changeants de la population canadienne. Nous tenterons de nous assurer que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient accès à un médecin de famille et que les soins primaires soient centrés sur le patient sans pour autant oublier la justice sociale, l'équité et la pertinence culturelle.

Le gouvernement fédéral peut et doit montrer le chemin en préconisant le meilleur des modèles de soins de santé. Les Verts savent que certains segments de la population canadienne tels que les

Premières Nations qui habitent sur des réserves, les Inuits, les membres des Forces canadiennes, les anciens combattants, les détenus et certains demandeurs du statut de réfugié se butent à des défis particuliers. Il est important que l'on relève ces défis à l'échelle fédérale de sorte que les populations vulnérables aient le même accès aux soins de santé.

Le Parti vert appuie les recommandations du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes visant à inclure dans la *Loi canadienne sur la santé* les médicaments obtenus ailleurs qu'auprès de centres hospitaliers. Un régime universel d'assurance-médicaments est la meilleure façon d'atteindre les objectifs de sauver des vies et de réduire les coûts.

« Les changements climatiques sont la plus grande menace qui pèse sur la santé des êtres humains au XXI^e siècle. »

- Pegeen Walsh, directrice générale de l'Association ontarienne de santé publique, août 2019

Alors que nous sommes à la veille de « l'ère des conséquences » associées aux changements climatiques, de nouveaux impératifs se font sentir en matière de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé a déclaré que : « ... le changement climatique est le plus grand défi du XXI^e siècle, car il menace tous les aspects de la société dans laquelle on vit. »²² Les associations de santé publique ont sonné l'alarme comme quoi les maladies liées aux changements climatiques sont à la hausse et qu'il est urgent d'y prêter attention. Selon un rapport de la Société canadienne de pédiatrie et de l'Association ontarienne de santé publique, la chaleur excessive, la piètre qualité de l'air, la contamination des eaux ainsi que l'incidence sur la santé mentale de catastrophes naturelles, de phénomènes météorologiques extrêmes et le déplacement des êtres représentent des enjeux émergents pour la santé des enfants aggravés par les changements climatiques.

Jusqu'à-là, cet enjeu est passé inaperçu de nombreux professionnels de la santé et ministères de la santé. Un gouvernement vert ne fermerait pas les yeux sur la situation, il :

- Rétablirait l'accord fédéral-provincial sur la santé et accorderait des paiements de transfert en fonction des réalités démographiques et des besoins réels en matière de santé de chacune des provinces en remplaçant la formule actuelle basée sur la croissance du PIB que le gouvernement Harper a adoptée et que les Libéraux ont retenue.
- Améliorerait le modèle de soins de santé, afin d'offrir l'assurance-médicaments et l'assurance soins dentaires aux Canadiens et aux Canadiennes à faible revenu.
- Créerait un organisme chargé de faire l'achat en vrac de médicaments et de réduire la période de protection des brevets pour les médicaments.
- Négocierait l'accord canadien sur la santé afin de prioriser l'expansion des services de santé et de réadaptation mentales, de réduire le temps d'attente, d'assurer un accès sûr aux services d'avortement et aux services de santé génésique tels que les hormones, les inhibiteurs et les interventions chirurgicales (se reporter à la section VI ; Promotion d'une société juste).

22 Organisation mondiale de la santé (2018). *COP24 special report: health and climate change*. Organisation mondiale de la santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/276405>. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO



- Défendrait le principe de Jordan et veillerait à ce que les peuples autochtones reçoivent les services de santé dont ils ont besoin sans devoir attendre que les bureaucrates s'entendent quant à la compétence des différents ordres de gouvernement.
- Mettraient en œuvre les appels à l'action nos 18 à 24 de la Commission de vérité et réconciliation afin d'améliorer les soins de santé destinés aux peuples autochtones.²³
- Appuierait les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans leurs efforts de (re)construction des systèmes de savoirs traditionnels liés à la guérison et au mieux-être, y compris l'intégration officielle des soins traditionnels pour la santé mentale ainsi que les programmes de soins à domicile et en milieu communautaire. Ce processus doit se dérouler sous l'égide des Premières Nations, des Métis et des Inuits.²⁴
- Réorienterait le mandat de Santé Canada pour englober la santé mentale, les problèmes de toxicomanie, la promotion de la santé et la prévention contre la maladie ainsi que les risques que posent les changements climatiques à la santé de tous et de toutes.
- Encouragerait les associations médicales à former les professionnels de la santé de sorte qu'ils comprennent les risques que posent les changements climatiques et sachent y faire face.

23 Vérité et réconciliation Canada. *Appels à l'action*. Winnipeg : Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015, pages 3-4. Voir http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

24 Assemblée des Premières nations. *Plan de transformation de la santé des Premières nations* (février 2017). Voir <https://www.afn.ca/uploads/files/fnhta-french.pdf>. Page 47.

- Traiterait la crise des opioïdes comme une question de santé et non une question de droit pénal en déclarant une urgence sanitaire nationale. Le PVC admettrait que la contamination au fentanyl décrit plus justement pourquoi les décès sont des empoisonnements par opposition à des surdoses. Tant et aussi longtemps que les drogues sont contaminées au fentanyl, la possession de celles-ci devrait être décriminalisée afin que les gens puissent s'approvisionner en toute sécurité et obtenir l'aide médicale dont ils ont besoin pour régler leur problème d'accoutumance. Il augmenterait le financement aux organismes communautaires pour tester les drogues et offrir des trousseaux de naloxone au plus grand nombre, afin de soigner les cas de surdose.²⁵
- Établirait une stratégie nationale sur la santé mentale et une stratégie de prévention contre le suicide pour faire face à l'angoisse grandissante de la population canadienne à l'égard de l'inégalité et de la sécurité de revenus, de l'accroissement du travail précaire, de la pénurie du logement, de la crise climatique, de l'isolement social, de la renaissance du nationalisme et ethnique et autres dangers et périls,
- Protégerait le système public d'approvisionnement en sang en interdisant les services de collecte de sang à but lucratif et en éliminant les obstacles non scientifiques aux dons de sang.

Enrayer la pauvreté



« Je suis maintenant convaincu que l'approche la plus simple s'avérera la plus efficace; la solution à la pauvreté consiste à l'abolir directement par une mesure désormais largement discutée : le revenu minimum garanti. »

– Martin Luther King Jr., *Where Do We Go From Here: Chaos or Community?* 1967

Selon l'Enquête canadienne sur le revenu la plus récente, 9,5 pour cent de la population canadienne – 3,4 millions de personnes, environ – vivent sous le seuil de la pauvreté.²⁶ Le taux de pauvreté est encore plus élevé pour les groupes marginalisés et vulnérables tels que les personnes ayant une incapacité, les mères de familles monoparentales et les aînés.²⁷ Dans un pays aussi riche que le Canada, c'est inacceptable.

De tous les problèmes sociaux du Canada, la pauvreté chez les enfants est certes le plus honteux. En 1989, les partis politiques traditionnels ont voté à l'unanimité de mettre fin à la pauvreté infantile avant l'an 2000. En dépit des améliorations récentes, trop d'enfants canadiens grandissent dans la pauvreté. Le taux de pauvreté chez les enfants est particulièrement élevé chez les populations autochtones, chez

25 Voir la liste de recommandations du caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités : <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/resources/submission/crise-opioides-recommandations.pdf>

26 Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu*, 2017. Dernière mise à jour le 26 février 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190226/dq190226b-fra.htm>. (Consulté le 16 août 2019).

27 "Just the Facts." Canada sans pauvreté. Voir <http://www.cwp-csp.ca/poverty/just-the-facts/#demo>. [Consulté le 16 août 2019].

les mères de familles monoparentales et chez les nouveau arrivants. Le Canada occupe maintenant le rang désolant de 25e parmi les 38 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques en termes de taux de pauvreté relative chez les enfants.²⁸

En 2018, le gouvernement du Canada a élaboré sa première stratégie de réduction de la pauvreté, *Une Chance pour tous*, et la mesure du panier de consommation (MPC) pour établir le seuil de pauvreté officiel au pays. La MPC est un outil grâce auquel on peut mesurer ce qu'il en coûte, en moyenne, pour un panier de provisions au Canada, selon la région où l'on habite. Lorsqu'on compare la MPC et la médiane du revenu et des salaires, on obtient une meilleure idée des pressions qui s'exercent sur les familles et ce qui est abordable pour elles aux quatre coins du pays. Grâce aux actuels suppléments du revenu tels que la pension de vieillesse et la prestation fiscale pour enfants, le gouvernement Libéral se vante d'avoir tiré plusieurs centaines de milliers de Canadiens et de Canadiennes de la pauvreté alors qu'ils sont simplement passés de quelques centaines de dollars en-deçà du seuil de pauvreté à quelques centaines de dollars au-dessus du seuil de pauvreté. Si quelques centaines de dollars de plus par année peuvent certes venir en aide aux particuliers et aux familles, il y a lieu de faire mieux, beaucoup mieux.

Nous pouvons éliminer la pauvreté infantile au pays. Il faut commencer par renouveler son engagement envers la vision du Canada à titre de société juste avec, pour fondement, un filet de sécurité social progressiste, juste et plein de compassion. Contrairement aux parties politiques traditionnels, le Parti vert estime qu'il ne suffit pas d'accroître la classe moyenne pour réduire la pauvreté chez les enfants. Nous devons effectuer de vrais changements structurels pour remédier aux causes profondes de la pauvreté. La pauvreté est un problème systémique attribuable à de bas salaires et à une aide au revenu insuffisante, à la précarité du marché de travail, à la carence de logements et de services de garderies abordables et aux coupures dans les programmes sociaux. La pauvreté est également liée à des questions de partialité et de discrimination fondé sur le sexe, l'ethnie, l'orientation sexuelle et la citoyenneté sans oublier le legs de la colonisation. Pour éliminer la pauvreté, il faut intervenir systématiquement sur tous ces fronts et d'abord reconnaître à tous le droit fondamental à un logement sûr.

Les Verts estiment que, pour réduire la pauvreté chez les enfants, il faut avant tout prendre l'engagement ferme de garantir aux familles les moyens de subvenir aux besoins de leurs enfants. Les recherches révèlent qu'en offrant un revenu minimum garanti, on peut réduire le coût du système de soins de santé – la pauvreté étant le déterminant des problèmes de santé le plus important – et du système judiciaire tout en augmentant le taux de rétention chez les élèves à l'école. De tels programmes sont abordables, mais ce sont les différents ordres du gouvernement qui réalisent des économies ou qui en font les frais. Si nous voulons aller de l'avant, nous devons pouvoir compter sur la collaboration de tous, les provinces, les territoires et les collectivités autochtones rassemblés sous le même chapiteau du Conseil des gouvernements du Canada, par exemple.

28 OCDE (2019), Taux de pauvreté (indicateur), doi : 10.1787/6e19b842-fr (Consulté le 16 août 2019).

RENFORCER LES REVENUS ET SOUTENIR LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES

- Remplacer par un nouveau programme universel de revenu minimum garanti (RMG) l'actuel éventail de mesures de soutien du revenu telles les prestations d'invalidité, l'aide sociale et autres suppléments du revenu à l'intention des aînés. En s'inspirant de la Mesure du panier de consommation (MPC), le revenu minimum garanti pourrait varier selon les régions. On pourrait passer par le Conseil des gouvernements du Canada pour négocier le revenu minimum garanti dans les différentes régions du pays. À la différence des programmes de supplément du revenu existants, le revenu minimum garanti ne serait pas récupéré. Ceux qui gagnent plus que le revenu total admissible rendraient le RMG par le biais de leurs impôts.²⁹
- Fixer le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure. Autrefois, le Canada disposait d'un salaire standard national, mais cette pratique a été écartée par un ancien gouvernement libéral et, depuis, des politiques salariales régressives – telles qu'un salaire d'apprentissage bien en-deçà du salaire minimum – ont été adoptées par différentes provinces. En rétablissant un salaire minimum fédéral, les Canadiens et les Canadiennes auront droit, à tout le moins, au même salaire minimum, peu importe leur lieu de résidence ou leurs lieux de travail.
- En collaboration avec le Conseil des gouvernements du Canada et Statistique Canada, fixer un salaire municipal minimum conséquent au coût de la vie dans les différentes régions du pays (se reporter à la section VII ; Bonne gouvernance)
- Concevoir et exécuter une stratégie nationale sur la santé mentale pour établir un lien entre la santé mentale et la productivité au travail (voir la section V, Renouveler le contrat social : Soins de santé)
- Appuyer le projet de loi émanant d'un député C-344, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui contraindrait les soumissionnaires retenus pour exécuter les contrats fédéraux d'infrastructure à optimiser les retombées pour les collectivités visées par ces contrats. On pourrait ainsi multiplier les occasions pour les gens d'affaires Autochtones, Métis et Inuits, les entreprises sociales, les coopératives et les différents fournisseurs dans les collectivités visées ou celles à proximité des travaux d'infrastructure financés par les fonds fédéraux.
- Encourager le recours aux accords de retombées locales afin d'accroître l'inclusion économique et les occasions d'affaires pour les communautés de couleur marginalisées.

29 Autres vocables interchangeable "garantie d'un revenu de base" (GRB) et "revenu annuel garanti" (RAG).
Voir Stapleton, John. *A Basic Income for Canadians: What would change?* Janvier 2017. <https://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2017/01/A-Basic-Income-for-all-Canadians.pdf>.

Se loger à un prix abordable, en toute sécurité

Dans les années 70, le gouvernement fédéral a mis fin aux mesures visant à encourager la construction de logements construits spécialement pour la location. Alors qu'on encourage les gens à s'acheter une maison depuis des décennies, le soutien du fédéral pour les coopératives, les logements locatifs, les logements sociaux et les logements supervisés s'étiolent de jour en jour. Nous faisons maintenant face à une pénurie nationale en matière de logements abordables et, par conséquent, à un problème de plus en plus aigu d'itinérance et d'insécurité en matière de logement.

Dans l'immédiat, la Stratégie nationale sur le logement des Libéraux ne répond pas aux besoins en matière de logement au Canada. Il y aura certes du financement accordé au cours des 15 années à venir, mais nous en avons besoin maintenant. La subvention à l'acquéreur d'une première habitation servirait, aux dires de certains, à exacerber le problème de la spéculation et de la réification immobilières.

Il est grand temps que le gouvernement du Canada passe à l'action, afin d'assurer à tous et à toutes du logement sûr et abordable. Le Parti vert bonifierait la contribution du gouvernement fédéral pour répondre aux besoins de la population canadienne en matière de logement au moyen d'investissements directs, de changements aux politiques fiscales, de programmes de prêts et de subventions. Le PVC consacrerait ses énergies à répondre aux besoins les plus pressants.





INVESTISSEMENTS DIRECTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Reconnaître légalement et protéger le droit au logement comme droit humain pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, ainsi que pour tous les résidents permanents.
- Nommer un ministre du logement pour renforcer la Stratégie nationale sur le logement et répondre aux besoins des différentes provinces en matière de logements abordables et pour surveiller sa mise en œuvre en collaboration avec les ministres provinciaux. Du coup, c'est reconnaître que le logement est de compétence provinciale. Se donner l'objectif suivant : 25 000 nouvelles constructions et 15,000 unités rénovées par année, au cours des dix prochaines années.
- Augmenter le Fonds national de co-investissement pour le logement de 750 millions de dollars pour les nouvelles constructions et l'Allocation canadienne d'aide au logement de 750 millions de dollars pour aider les 125 000 ménages qui sont locataires.
- Établir une stratégie nationale sur le logement coopératif pour actualiser les mécanismes de financement des logements coopératifs en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les coopératives de logement, les caisses de crédit et autres bailleurs de fonds.
- Éliminer la subvention aux acquéreurs d'une première habitation.



FINANCEMENT

- Aux fins du financement, déclarer les nouveaux logements et les logements existants admissibles à titre d'infrastructures, permettant ainsi à la Banque de l'infrastructure du Canada de soutenir les projets de logements provinciaux et municipaux.
- Offrir du financement aux organismes et aux coopératives de logement sans but lucratif afin de bâtir ou de restaurer des logements éconergétiques de qualité à l'intention des aînés, des personnes ayant des besoins spéciaux et des familles à faible revenu.
- Rétablir les mesures fiscales incitatives pour la construction de logements construits spécialement pour la location et offrir des crédits d'impôt pour les dons de terres ou de terres et d'immeubles aux fiducies foncières communautaires afin d'offrir du logement abordable.
- Retrancher la TPS « réputée » lorsqu'un promoteur-propriétaire de condos vacants les offre en location.
- Recentrer le mandat de la SCHL afin que celle-ci encourage le développement de logements subventionnés et de logements coopératifs à prix abordable par opposition à sa priorité actuelle qui est de financer les prêteurs canadiens qui cherchent à éliminer les risques associés à leurs investissements dans l'accession à la propriété individuelle. Nombreux sont les marchés immobiliers manifestement surévalués au Canada, un pays avec l'un des taux d'accession à la propriété individuelle parmi les plus élevés au monde. L'organisme public responsable du logement ou la stratégie nationale sur le logement ne devrait pas se soucier de la propriété individuelle.
- Modifier la loi pour permettre aux organismes autochtones d'obtenir du financement de la SCHL afin qu'ils puissent investir dans le logement selon les besoins qu'ils auront identifiés.



Prendre soin de nos enfants



Il est temps, de l'avis des Verts, de toujours tenir compte des intérêts de nos enfants dans chaque prise de décision. Si une politique est bonne pour nos enfants, elle est bonne pour la société. Les Verts nommeraient un organisme qui serait chargé de protéger les droits des enfants. Trop d'enfants vivent en famille d'accueil. Trop d'enfants vivent dans la pauvreté. Et, surtout, un trop grand nombre de ces enfants sont autochtones. Chaque enfant canadien mérite des services de qualité égale, depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Entre temps, les familles ont besoin de services de garde. Un plan universel pour la garde d'enfants est crucial pour que les femmes atteignent l'égalité – « Il s'agit du tremplin de l'égalité des femmes au travail ».

Le Canada a besoin d'une feuille de route pour offrir des services de garde abordables pour tous les enfants. Un gouvernement vert collaborerait avec les provinces, les territoires, les collectivités locales, les collectivités autochtones et le secteur des garderies pour exécuter, enfin, une feuille de route pour le court terme, le

moyen terme et le long terme. Cette feuille de route serait fondée sur les principes de l'universalité, de la sécurité de revenus, de la qualité, de l'inclusivité et de l'équité.

Le Canada doit consacrer des ressources supplémentaires à la mise en place d'un système d'apprentissage préscolaire et de garde d'enfants (AGJE) qui est universel et abordable. Ce n'est pas possible sans l'apport de fonds publics. Le Canada a besoin d'un système AGJE pour favoriser un pays plus vert. Ainsi, le programme de garderies d'un gouvernement vert prévoirait des emplois d'éducatrices et d'éducateurs qui contribuent à la vitalité des collectivités locales. Il tiendrait compte également du fait que des services de garde peu nombreux et sans accès égal obligent les parents à faire un détour pour déposer leurs enfants à la garderie, puis ensuite se rendre au travail, trop souvent en voiture. Les projets du Parti vert ne tiennent pas seulement compte du côté pratique des choses pour les parents, mais aussi des objectifs climatiques. L'emplacement des garderies doit rejoindre les besoins de la famille et se trouver à proximité des axes actuels du transport public, y compris les écoles de quartier, d'autres immeubles locaux, lieux de travail et plaques tournantes du transport en commun.

Les faits montrent que l'AGJE doit s'intégrer aux autres politiques privilégiant la famille et les enfants. Un gouvernement vert suivrait l'exemple du Québec et celui d'autres pays en apportant des améliorations au congé de maternité ou au congé parental afin que ces congés soient plus inclusifs, plus souples et mieux rémunérés.

Un système AGJE bien conçu est également capital si on veut rejoindre les grands objectifs de l'équité et de la justice sociale, lutter contre la pauvreté, jeter les bases de l'apprentissage tout au long de la vie et étayer une société prospère. Des services de garde de qualité sont garants d'excellents résultats sociaux et économiques tant à court terme qu'à long terme, car ils

- Permettre aux étudiants canadiens de poursuivre gratuitement leurs études collégiales et universitaires. Pour financer cette initiative, il suffirait de repenser les dépenses actuelles en bourses, crédits d'impôt pour les frais de scolarité, frais associés à l'administration du système des prêts-étudiants et les centaines de millions de dollars en prêts-étudiants qui sont radiés des livres à chaque année. Les bourses d'études offertes par les collèges et les universités pourraient servir à couvrir d'autres frais d'études.
- Affecter aux universités une partie des paiements de transfert effectués par le gouvernement fédéral aux provinces en offrant plus aux universités et aux collèges qui misent davantage sur les contacts enseignants-étudiants, le mentorat, les politiques d'inclusion et l'embauche des enseignants sur la voie de la permanence.
- Éliminer le plafond de deux pour cent sur toute augmentation du financement des études des Autochtones et veiller à ce que tous les jeunes Autochtones puissent accéder à l'enseignement post-secondaire.
- Radier la portion de l'actuelle dette étudiante redevable au gouvernement fédéral.

Un gouvernement vert s'empresserait d'augmenter le financement fédéral des services de garde afin d'atteindre la référence internationale d'un pour cent du PIB annuel, au minimum, en contribuant un milliard de dollars de plus par année jusqu'à ce que le système AGJE éprouvé permette au Canada d'atteindre cette référence. Il éliminerait la TPS sur les frais de construction associés à la création de places supplémentaires dans les garderies.

Investir dans l'enseignement post-secondaire



L'accès universel à des études post-secondaires de qualité et à la formation professionnelle est un droit et non un privilège. Notre société sera plus forte si ses citoyens et ses citoyennes sont instruits, bien informés et qu'ils exercent la pensée critique. De plus, l'enseignement post-secondaire figure au nombre des obligations du Canada aux termes des traités intervenus avec les Autochtones et un des grands axes de la réconciliation.

Nous devons réévaluer notre approche face au financement de l'enseignement post-secondaire et la formation professionnelle. Le modèle actuel risque de s'effondrer. Trop d'universités sont pris dans la spirale des levées de fonds pour offrir des études de moins en moins grande qualité. Les coupures dramatiques des années 90 ont contraint les universités à faire appel à des enseignants contractuels à temps partiel, à hausser les frais de scolarité et à faire des levées de fonds pour joindre les deux bouts. Le tout s'est traduit par des emplois précaires pour de nombreux universitaires érudits, une dette écrasante pour les jeunes diplômés et des occasions perdues, car nombreux sont ceux qui renoncent à poursuivre des études supérieures.

La solution est simple. Le gouvernement fédéral doit réinvestir dans le système. Le budget vert allouerait dix milliards de dollars pour l'enseignement postsecondaire et pour le soutien aux écoles de métier.

- Permettre aux étudiants canadiens de poursuivre gratuitement leurs études collégiales et universitaires. Pour financer cette initiative, il suffirait de repenser les dépenses actuelles en bourses, crédits d'impôt pour les frais de scolarité, frais associés à l'administration du système des prêts-étudiants et les centaines de millions de dollars en prêts-étudiants qui sont radiés des livres à chaque année. Les bourses d'études offertes par les collèges et les universités pourraient servir à couvrir d'autres frais d'études.
- Affecter aux universités une partie des paiements de transfert effectués par le gouvernement fédéral aux provinces en offrant plus aux universités et aux collèges qui misent davantage sur les contacts enseignants-étudiants, le mentorat, les politiques d'inclusion et l'embauche des enseignants sur la voie de la permanence.
- Éliminer le plafond de deux pour cent sur toute augmentation du financement des études des Autochtones et veiller à ce que tous les jeunes Autochtones puissent accéder à l'enseignement post-secondaire.
- Radier la portion de l'actuelle dette étudiante redevable au gouvernement fédéral.

Respecter et soutenir les aînés



Les personnes âgées représentent une proportion toujours croissante de la population canadienne et la majorité d'entre elles sont des femmes. Elles ont largement contribué à bâtir cette belle société qui est la nôtre, leur expérience est vaste et elles continuent de contribuer à la vie économique et sociale de nos collectivités et de notre pays.

Aux termes du contrat social intervenu entre le gouvernement et ses citoyens et citoyennes, le gouvernement a le devoir essentiel de veiller à ce qu'ils et elles puissent vivre une vie digne et gratifiante alors qu'elles avancent en âge. Les engagements du Parti vert - la garantie d'un revenu de subsistance, le régime universel d'assurance-médicaments, les transports en commun, la rénovation des maisons et le logement abordable - sont autant de façons de veiller à leur qualité de vie.

Un gouvernement vert élaborerait également une stratégie nationale pour les aînés qui aurait les priorités suivantes :

- S'assurer que le Régime de pensions du Canada (RPC) demeure complet et souple pour répondre aux besoins changeants et aux circonstances du moment en augmentant, avec le temps, le taux de remplacement du revenu de 25 à 50 pour cent du revenu gagné durant les années au travail.
- Réglementer l'Office d'investissement du RPC pour qu'il cède ses actions de houille, de pétrole et de gaz et s'assurer que tous ses placements sont éthiques et promeuvent la durabilité environnementale.
- Encourager les projets novateurs de partage du domicile et autres mesures afin que les aînés puissent rester à la maison aussi longtemps que possible. Augmenter le nombre de lits pour soins de longue durée dans les installations locales.
- Protéger les régimes de pension privés en modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* pour donner prééminence aux pensionnés et au régime de retraite dans la hiérarchie des créanciers advenant qu'une entreprise fasse l'objet de procédures d'insolvabilité.
- En collaboration avec les professionnels de la santé et les gouvernements provinciaux et territoriaux, élaborer et financer une stratégie nationale sur la démence. D'ici 25 ans, le nombre de Canadiens et de Canadiennes atteints de démence pourrait s'élever à 1,3 million, ce qui représente les coûts économiques, sociaux et de santé les plus élevés associés à une maladie. Cette stratégie favoriserait la recherche, une plus grande qualité de vie pour les patients et les soignants ainsi que la sensibilisation du grand public à la maladie en vue d'en réduire la stigmatisation.
- Modifier le projet de loi sur l'aide à mourir afin que tous et toutes aient le choix de mourir dans la dignité, y compris le droit aux directives préalables et la garantie de pouvoir établir un « testament biologique » grâce auquel on pourra circonscrire ou refuser des traitements médicaux et des interventions médicales.

Honorer les anciens combattants



Le Parti vert apprécie à sa juste mesure le travail et les sacrifices de tous les membres actifs et à la retraite des Forces canadiennes et de la GRC et il veillerait à prendre grand soin des vétérans et de leur famille. La hausse du taux de suicide chez les vétérans est la preuve concluante qu'ils et elles n'obtiennent pas les services et le soutien dont ils ont besoin. Un gouvernement vert interviendrait pour leur offrir la panoplie de services qu'ils attendent depuis si longtemps.

- Venir en aide à tous les vétérans et anciens combattants afin qu'ils puissent vivre dans la dignité. S'assurer que les services aux vétérans et anciens combattants, ainsi que ceux offerts aux membres de leur famille, soient pleinement intégrés et financés.
- Dès décembre 2019, revoir l'examen national des enjeux des vétérans et des anciens combattants, examen qui serait mené de bonne foi auprès des familles militaires et des anciens combattants, y compris les enjeux liés à la pension et aux avantages sociaux. Le tout en vue d'identifier la réforme et les changements nécessaires aux programmes existants, afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Entre temps, rétablir leurs paiements périodiques à ce qu'ils étaient avant 2006.
- Abroger l'article de la *Loi sur la pension* qui refuse toute pension aux conjoints ou aux conjointes de certains, y compris ceux des vétérans de la GRC et des anciens combattants qui se sont mariés après avoir célébré leurs 60 ans.
- Aux côtés des organisations représentant les anciens combattants, passer en revue et actualiser la *Charte des anciens combattants* ainsi que les processus, la structure et le mandat du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) afin de s'assurer que l'on traite de manière juste et respectueuse tous les anciens combattants.
- Veiller à ce que tous les vétérans et tous les anciens combattants aient accès à des soins de santé et qu'ils puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin pour leurs éventuels problèmes de santé mentale. Il faut traiter le personnel militaire souffrant de troubles de stress post-traumatique comme des personnes particulièrement appréciées ayant besoin de se refaire une santé par opposition à des boulets dont il faut se délivrer.





Promotion d'une société juste

Dans une société juste, chacun participe librement et bénéficie de façon équitable des biens publics communs, sans parti pris ni discrimination. Certes, nous avons fait d'énormes progrès dans l'atteinte de cet objectif, mais nous ne pouvons pas tenir pour acquis les gains réalisés et il reste encore beaucoup à faire. La justice sociale est l'un des six piliers du Mouvement vert. Nous estimons donc qu'il est crucial de placer l'équité au centre de l'élaboration des politiques.

Promotion de l'égalité des genres



La violence sexiste désigne tout acte de violence perpétré ou menace proférée contre une personne en raison de son sexe, de son identité ou de son expression de genre ou de son identité de genre présumée. Au Canada, la violence sexiste touche de façon disproportionnée les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.

Les statistiques compilées par le Réseau de justice pour les victimes et la Fondation canadienne des femmes montrent qu'environ 362 000 enfants sont témoins ou victimes de violence familiale chaque année. Chaque jour, plus de 3 000 femmes (avec leurs enfants) utilisent un refuge d'urgence pour échapper à la violence familiale, tandis qu'environ 200 femmes (et leurs enfants) sont refoulées parce que les refuges affichent complets. Tous les six jours en moyenne, une femme au Canada est tuée par son partenaire intime.

La violence familiale représente environ 12 pour cent de tous les crimes violents et, puisque moins d'un quart de tous les incidents sont signalés à la police, le nombre réel est beaucoup plus élevé. Le ministère de la Justice affirme que les coûts associés aux séquelles de la violence conjugale - visites à l'urgence, funérailles, coûts futurs comme la perte de revenu et coûts intangibles comme la douleur et la souffrance - totalisent 7,4 milliards de dollars annuellement. C'est inacceptable.

Un gouvernement vert prendra les mesures suivantes :

- Travailler avec les groupes de femmes et les organisations autochtones afin d'élaborer un plan d'action national détaillé pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre en prévoyant des fonds dédiés et en utilisant des données de référence.
- Mettre en œuvre toutes les recommandations découlant de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Rétablir le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement en allouant un financement de 40

millions de dollars sur quatre ans en vue d'élargir l'accès aux refuges. Selon les résultats antérieurs du programme, celui-ci pourrait créer ou rénover plus de 2 100 places dans des refuges de première étape et près de 350 places dans des maisons de transition.

Protection des travailleuses et travailleurs du sexe

Le Parti vert appuie les droits des travailleuses et travailleurs du sexe afin de veiller à ce qu'ils soient en mesure de contrôler leurs conditions de travail, d'exercer leurs activités dans un environnement sécuritaire et sain et de disposer de recours judiciaires en l'absence de ces conditions. Pour les personnes pour lesquelles le travail du sexe est la seule option économique, notre politique consistant à établir un revenu de subsistance garanti pourrait leur offrir une solution de rechange économique.

Un gouvernement vert prendra les mesures suivantes :

- Réformer les lois sur le travail du sexe au Canada en accordant une attention particulière à la réduction des méfaits, compte tenu des dangers auxquels sont exposés les travailleuses et travailleurs du sexe. En rendant légale et publique la prostitution, on pourra plus facilement retrouver et sauver les personnes faisant l'objet d'une traite.
- Accroître le financement pour appuyer les enquêtes et les condamnations dans les cas d'affaires de traite de personnes.
- Accroître le financement alloué aux organisations communautaires offrant des services aux personnes tentées par la prostitution en raison de leur dénuement économique.



Promotion des droits des communautés LGBTQI2+



« *La politique n'est qu'une pièce sur l'échiquier du changement, mais c'est une pièce maîtresse.* »
[traduction]

- Andrew Reynolds.³⁰

Le mouvement de défense des droits des communautés LGBTQI2+ (personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées, bispirituelles et autres) au Canada a fait d'énormes progrès dans un laps de temps relativement court. Les militants ont joué un rôle fondamental en faisant du Canada un chef de file sur le front du droit à l'égalité des LGBTQI2+ – prestations et pensions versées aux conjoints de même sexe, langage anti-harcèlement et anti-discrimination – en faisant la promotion d'un changement législatif progressif grâce à des campagnes publiques. Il reste cependant encore beaucoup à faire.

Le Parti vert a milité pour la légalisation du mariage entre personnes de même sexe dans les années 1980 et il a été le premier parti politique à le faire. Les Verts estiment que la liberté sexuelle consensuelle constitue un droit humain fondamental et que l'acceptation des membres des communautés et des identités LGBTQI2+ et la manifestation de sympathie à leur égard sont indispensables à une véritable justice sociale et à l'équité. Nous déclarons que l'identité de genre est une expérience individuelle propre à l'expression de genre de chaque personne, que chacun a le droit de définir son genre et de l'exprimer librement et que les personnes intersexuées ont le droit de vivre en ayant une autonomie corporelle complète. Nous déclarons que tous les jeunes gens méritent d'avoir accès à une éducation sexuelle et détaillée reposant sur une compréhension approfondie des diverses sexualités, des divers genres, de la biologie intersexe et du consentement éclairé.

Un gouvernement vert prendra les mesures suivantes :

- Abroger toutes les lois et politiques fédérales qui sont discriminatoires en raison de la sexualité, entre autres l'article 159 du *Code criminel*, et qui qualifient l'intersexualité d'anomalie, d'aberration, ou en tout autre terme désobligeant.
- Établir un programme de financement au sein de Santé Canada afin d'appuyer les organismes communautaires offrant des programmes ciblés de santé mentale et de bien-être aux jeunes LGBTQI2+, entre autres la prévention du suicide, le soutien par les pairs, la sortie du placard et le counseling.
- Financer des programmes communautaires d'éducation et de sensibilisation qui mènent à une meilleure compréhension de l'intersexualité et de la diversité des sexualités et des identités de genre, et des programmes d'aiguillage des personnes transgenres, non binaires et bispirituelles vers les services compétents.

30 Reynolds, Andrew. « The invisibility of transgender people in electoral politics around the world », *NewStatesmanAmerica*, le 2 novembre 2015, que l'on peut consulter à l'adresse : <https://www.newstatesman.com/politics/elections/2015/11/invisibility-transgender-people-electoral-politics-around-world> [consulté le 16 août 2019].



- Mettre fin à l'interdiction discriminatoire de donner du sang.
- Interdire et condamner la pratique des interventions chirurgicales médicalement inutiles sur des enfants intersexués.
- Interdire et condamner la pratique de la thérapie de conversion, sous toutes ses formes.
- Assurer l'accès à des soins de santé sexuelle complets et à des soins de santé liés à l'affirmation du genre, entre autres les traitements hormonaux et les inhibiteurs d'hormones, et aux chirurgies de confirmation du genre.
- Faire en sorte que les personnes transgenres, non binaires et bispirituelles qui n'ont pas recours à la chirurgie soient en mesure de modifier la désignation de leur sexe, conformément à leur identité de genre, sur tous les documents officiels délivrés par le gouvernement fédéral.
- Travailler avec les services sociaux, les services aux collectivités, les centres d'hébergement de secours et d'autres organismes de première ligne pour s'assurer que tous les jeunes LGBTQI2+ bénéficient de soins et d'une protection.
- Veiller à ce que le recensement national vise à refléter la diversité des sexes et des genres et pose les bonnes questions pour assurer une collecte de données adéquate, sûre et efficace.



- Exiger des installations accessibles dans tous les édifices fédéraux, y compris des toilettes et des vestiaires neutres, tout en réaffirmant le droit des personnes transgenres, binaires et bispirituelles à utiliser les installations réservées au genre auquel elles s'identifient.

■ Protection des droits linguistiques des minorités

- Nous célébrons cette année le 50e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*. Les principes énoncés dans cette loi historique ont été le fondement de l'article 16.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui reconnaît que la communauté linguistique française et la communauté linguistique anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux. Le respect et la protection de la Charte et de toutes ses valeurs sont non négociables. Le Parti vert s'engagera à défendre les deux langues officielles du Canada dans nos collectivités et à l'échelle du pays en prenant les mesures suivantes :
- Au cours de la première année de la prochaine législature, promouvoir et mettre en œuvre une *Loi sur les langues officielles* modernisée pour protéger les deux langues nationales.
- Assurer un financement pour protéger les langues autochtones qui risquent de disparaître au Canada.



Bonne gouvernance

La relation de confiance et de respect entre les Canadiens et les Canadiennes et les représentants qu'ils élisent est au cœur de notre régime démocratique. Nous nous attendons à ce que ces représentants agissent de manière responsable, avec intégrité, honnêteté et intelligence. Quand ils ne le font pas, la confiance et le respect sont ébranlés et la démocratie perd en crédibilité. Nous devons protéger cette relation de toutes nos forces car, comme nous l'avons vu dans d'autres pays, il suffit de quelques brèches pour que tout l'édifice social s'écroule si l'on s'y engouffre.

Tous les gouvernements semblent avoir été confrontés à des problèmes d'éthique. Sous Jean Chrétien, nous avons connu le scandale des commandites, sous Stephen Harper, l'affaire Duffy et maintenant, sous Justin Trudeau, l'affaire SNC-Lavalin. Le récent rapport du commissaire à l'éthique met cruellement en lumière les rouages du Cabinet du Premier ministre, auquel une puissante entreprise a eu facilement accès, au point d'obtenir l'adoption d'une loi lui permettant d'éviter des poursuites au criminel et d'exercer des pressions sur la procureure générale pour qu'elle l'applique. Bien qu'il s'agisse peut-être du pire cas, l'influence des entreprises sur les cabinets des ministres et les offices fédéraux est bien ancrée.³¹

Le Parti vert s'engage à assurer un leadership honnête, éthique et bienveillant. Toutes les politiques énoncées dans ce programme témoignent de son profond engagement envers l'éthique au sein du gouvernement et une démocratie qui fonctionne pour tous les citoyens.

Intégrité et éthique au gouvernement

Il existe une foule de réformes qui pourraient renforcer les mesures de contrôle pour éviter les abus de pouvoir et les trafics d'influences latents au sein du Parlement et des institutions fédérales et faire de la Chambre des communes une institution plus constructive, efficace et axée sur la collaboration. Un gouvernement vert introduirait de l'intégrité dans la législation gouvernementale.

- Obliger le président de la Chambre des communes à appliquer les règles en place pour réduire l'influence de la ligne des partis sur les députés.
- Supprimer l'obligation pour les chefs de parti de signer les nominations de candidats, en acceptant la preuve d'un processus équitable et ouvert au niveau local (association de circonscription).
- Renforcer le rôle et protéger l'indépendance des fonctionnaires du Parlement, entre autres l'ombudsman, le vérificateur général, le commissaire à l'éthique, le commissaire à l'information, le commissaire aux langues officielles et le directeur parlementaire du budget.

31 Voir par exemple la lettre de retrait de Robyn Allan des audiences de l'Office national de l'énergie concernant le prolongement de l'oléoduc Trans Mountain, le 19 mai 2015. Consultable à l'adresse <https://www.scribd.com/document/265910093/Robyn-Allan-Withdrawal-Letter-NEB-May-19-2015>.

- Renforcer la *Loi sur les conflits d'intérêts* pour inclure des sanctions pécuniaires et autres en cas de violation de la loi.
- Mettre sur pied une commission transpartisane pour choisir les cinq membres d'un conseil qui prendra des décisions concernant les nominations par le Gouverneur en conseil et sélectionnera les candidats aux postes de fonctionnaire du Parlement.
- Imposer des critères stricts d'examen des conflits d'intérêts pour les nominations aux offices et organismes de réglementation fédéraux, réduisant le risque de partialité et d'accès préférentiel pour l'industrie réglementée.
- Remplacer le Bureau de régie interne extrêmement discret par un comité de surveillance indépendant pour examiner le salaire et les dépenses des députés et le budget des cabinets.
- Mettre sur pied un bureau d'enquêtes publiques relevant du Parlement qui sera chargé d'élaborer des règles de fonctionnement plus claires et permanentes pour ces enquêtes.
- Renforcer la *Loi sur le lobbying* afin d'exiger une plus grande transparence et d'empêcher les « portes tournantes » entre la vie politique, la fonction publique et le lobbying.
- Réaffirmer l'indépendance et l'intégrité de la fonction publique et renforcer la protection des fonctionnaires dénonciateurs.
- Lancer une enquête publique fédérale sur ce que la GRC et d'autres organismes fédéraux savaient du blanchiment d'argent dans les casinos de la Colombie-Britannique et les raisons pour lesquelles ils n'ont pas dénoncé la corruption grandissante³².

■ **Transparence au gouvernement**

La *Loi sur l'accès à l'information* (LAI), qui accorde aux individus le droit d'avoir accès aux documents relevant d'une institution fédérale, comporte plusieurs exceptions, entre autres les documents confidentiels du Cabinet que l'on invoque de plus en plus souvent en vue de limiter l'accès. Pour mettre en place un gouvernement ouvert et transparent, un gouvernement vert appliquera le programme qui suit en vue de renforcer la LAI.

- Élargir l'accès à l'information sur le gouvernement et ses activités en supprimant tous les frais, sauf les droits de dépôt.
- Imposer des délais contraignants de sorte que les demandes soient traitées en temps opportun.

32 Le blanchiment d'argent en Colombie-Britannique a déstabilisé le marché de l'habitation et contribué à la propagation du fentanyl, tuant des gens durant la crise des opioïdes. Voir S. Cooper, S. Bell, et A. Russell, « Secret police study finds crime networks could have laundered over \$1B through Vancouver home in 2016 », *Global News*, le 26 novembre 2018. Consultable à l'adresse <https://globalnews.ca/news/4658157/fentanyl-vancouver-real-estate-billion-money-laundering-police-study/>. [Consulté le 17 août 2019].

- Donner au commissaire à l'information le pouvoir d'ordonner la communication de l'information.
- Élargir la portée de la LAI pour couvrir l'administration du Parlement, le Cabinet du Premier ministre et le cabinet des ministres.
- Faire passer l'intérêt général avant toutes les exceptions de manière à ce que l'intérêt public prime sur le secret du Cabinet.
- Soumettre les exceptions reposant sur l'argument du secret du Cabinet à l'examen du commissaire à l'information.
- Obliger les fonctionnaires à créer un registre public pour documenter leurs actions et leurs décisions concernant toutes les demandes d'accès à l'information.

Protection de la vie privée

Qui dit accroissement de la transparence du gouvernement dit protection des droits à la vie privée des Canadiens et des Canadiennes. Or, selon Daniel Therrien, commissaire à la protection de la vie privée, « les lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels ne sont malheureusement pas à la hauteur des protections en vigueur dans d'autres pays »³³. Un gouvernement vert réduira également les pouvoirs de surveillance des agences de sécurité et interdira l'influence subreptice des entreprises en adoptant les mesures suivantes.

- Modifier la loi pour exiger que le Centre de la sécurité des télécommunications et le Service canadien du renseignement de sécurité obtiennent un mandat avant d'intercepter les communications des Canadiens et des Canadiennes.
- Interdire la surveillance systématique des Canadiens et des Canadiennes qui protestent contre le gouvernement et la communication d'information sur les manifestants et les employés d'ONG à l'Office national de l'énergie et à d'autres organismes.
- Accroître considérablement le pouvoir du commissaire à la protection de la vie privée, en particulier pour protéger l'identité et les données personnelles et faire appliquer les lois sur la protection des renseignements personnels.
- Obliger les entreprises à autoriser l'accès à tous les renseignements qu'elles détiennent sur une personne et à supprimer de leurs bases de données les renseignements personnels de la personne qui en fait la demande. Les individus devraient bénéficier du « droit à l'oubli ».

33 Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. *Rapport annuel au Parlement 2017-2018 concernant la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur la protection des renseignements personnels*, le 27 septembre 2018. Consultable à l'adresse https://www.priv.gc.ca/fr/mesures-et-decisions-prises-par-le-commissariat/ar_index/201718/ar_201718/. [Consulté le 17 août 2019].

- Former un comité parlementaire pour examiner les questions relatives à la protection de la vie privée associées à l'élargissement de l'« Internet des objets » et formuler des recommandations pour moderniser les lois sur la protection des renseignements personnels.
- Obliger tous les ministères, entreprises, banques et partis politiques à signaler les atteintes à la protection des données.
- Réglementer Facebook, Twitter et les autres plateformes de médias sociaux pour s'assurer que seules de vraies personnes, à l'identité vérifiable, puissent publier sur ces plateformes.
- Interdire la pratique de la collecte de données en vrac dans le cadre de la cybersurveillance par les organismes de renseignement et les services de police canadiens.
- Obliger les fournisseurs de services Internet à diffuser des données uniquement en vertu d'un mandat, sauf dans les situations d'urgence.
- Obliger les partis politiques à respecter la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, sans exception.



Réforme des institutions démocratiques

L'intégrité du processus électoral est indispensable à la relation de confiance et de respect sur laquelle repose la démocratie. Un gouvernement vert s'assurera que le système électoral donne lieu à une législature qui représente la volonté de l'électorat et que le processus électoral soit irréprochable. Il prendra les mesures suivantes.

- S'assurer que l'élection de 2019 soit la dernière à se dérouler selon le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour. D'ici mars 2020, nous lancerons une assemblée citoyenne sur la réforme électorale ayant pour mandat de formuler des recommandations au Parlement sur un système électoral qui fera en sorte que « chaque vote compte ». Les changements législatifs nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations de l'assemblée citoyenne seront apportés à temps pour l'élection fédérale de 2023.
- Abaisser à 16 ans l'âge du droit de vote afin de permettre aux jeunes gens d'avoir davantage leur mot à dire quant à leur avenir et de leur inculquer des habitudes de participation citoyenne.
- Obliger tous les partis à présenter une estimation du coût de leur programme électoral au directeur parlementaire du budget afin qu'il l'examine.
- Mandater Élections Canada pour qu'il soit habilité à exiger la vérité dans les messages publicitaires qui accompagnent les campagnes électorales en autorisant le commissaire aux élections fédérales à enquêter sur les plaintes de citoyens concernant la publicité électorale et à imposer des sanctions si les plaintes s'avèrent fondées.

Collaboration intergouvernementale

Au Canada, la répartition constitutionnelle des pouvoirs entre les ordres de gouvernement fédéral et provincial ainsi que la protection constitutionnelle des droits des Autochtones issus des traités et notre adoption des dispositions de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* permettent au gouvernement fédéral d'établir des priorités nationales et l'obligent à le faire. Nous avons besoin d'un mécanisme qui réunit tous les gouvernements pour discuter des questions d'importance nationale et prendre des décisions à leur sujet.

Un gouvernement vert appuiera le modèle de fédéralisme de collaboration en travaillant avec les provinces, les territoires, les municipalités et les peuples autochtones et en leur assurant un traitement équitable en établissant un conseil des gouvernements canadiens chargé d'établir des priorités stratégiques d'ordre supérieur dans le but d'assurer la cohérence des politiques pour optimiser les dépenses publiques. Ce conseil comprendrait le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des représentants de l'ordre de gouvernement local, des maires des grandes villes et des municipalités rurales et plus petites, ainsi que des gouvernements autochtones (Premières nations, Métis et Inuit). Il s'agit d'un système similaire à celui en place en Australie.

LE RÔLE DES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES



Dans le monde entier, les villes jouent un rôle de premier plan relativement à plusieurs enjeux, comme le changement climatique, l'immigration et la protection des réfugiés. Les villes canadiennes sont paralysées à cet égard en raison de la *Loi constitutionnelle de 1867*, qui définit les administrations municipales comme une création des provinces et, de ce fait, limite fortement leur autonomie et leurs pouvoirs. Seulement 10 pour cent de chaque dollar de recettes fiscales reviennent aux municipalités et celles-ci ne disposent pas de pouvoirs de taxation directs, ce qui a créé d'énormes inégalités dans nos structures de gouvernance et notre stabilité financière.

Les gouvernements qui se sont succédé ont esquivé le problème; personne ne souhaite rouvrir la Constitution. Le premier ministre Harper, avec raison, a fait de la taxe sur l'essence une forme permanente d'imposition municipale. L'administration Trudeau a également fait quelques promesses concernant les fonds destinés au logement et à l'infrastructure de transport en commun. Celles-ci ont aidé à stabiliser les budgets municipaux, mais ça ne suffit pas encore. Nous envisageons les mesures suivantes.

- Permettre aux administrations municipales de participer à l'élaboration des politiques par l'entremise du Conseil des gouvernements canadiens.
- Encourager le recours aux chartes des villes qui accordent une plus grande autonomie aux administrations municipales.
- Apporter des changements à la Banque de l'infrastructure du Canada pour réduire les taux d'intérêt facturés aux municipalités au titre des prêts accordés pour des projets d'infrastructure.
- Institutionnaliser les transferts fédéraux aux municipalités par la création d'un Fonds municipal, en rebaptisant le Fonds de la taxe sur l'essence, qui a été dissocié des recettes de la taxe sur l'essence il y a plusieurs années. Assurer un doublement du financement actuel pour offrir un financement prévisible et fiable aux municipalités.
- Allouer systématiquement 1 pour cent de la TPS au logement et à d'autres infrastructures municipales pour offrir un financement de base constant.

Réforme de la justice

Le système de justice pénale permet à beaucoup trop de personnes accusées d'être remises en liberté en raison de retards de procédure. Il criminalise également beaucoup trop d'Autochtones, de membres des minorités visibles et de personnes ayant une maladie mentale, de sans-abri et de toxicomanes. En raison de son caractère conflictuel, le système des tribunaux de la famille ne répond pas aux besoins des enfants et des familles qui vivent le traumatisme du divorce et de la séparation. Quant au système de justice civile, il désavantage les personnes qui ne peuvent se payer les services d'un avocat.

Un gouvernement vert mettra en œuvre un programme de réforme de la justice qui améliorera l'accès à la justice et l'équité dans le système de justice canadien comprenant les mesures suivantes :

- Élaborer un cadre clair régissant l'utilisation d'accords de poursuite suspendue (APS) et exiger que le directeur des poursuites pénales signale toute APS dans ses rapports annuels.
- Donner suite aux recommandations formulées dans le rapport McLellan et préconisant un échange de points de vue écrit plus clair pour éviter certains éléments inappropriés dans le dossier SNC-Lavalin.
- Éliminer les peines minimales obligatoires et permettre aux tribunaux de déterminer les peines appropriées en fonction des circonstances propres à chaque cas.
- Adopter une législation visant à éliminer l'isolement cellulaire qui soit entièrement conforme aux décisions rendues par les tribunaux de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.
- Réinvestir dans la réinsertion des détenus et dans la préparation à la réintégration dans la société, en particulier pour les Autochtones et les femmes.
- Veiller à ce que les armes de poing illégales soient saisies et ne pénètrent pas dans nos villes. Réorienter les ressources de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) vers la contrebande d'armes et cesser de s'acharner contre les personnes vivant au Canada sans titre de résidence adéquat mais respectueuses de la loi. Lancer un programme de rachat confidentiel pour les armes de poing et les armes d'assaut.
- Réformer la procédure de suspension de casier judiciaire pour possession simple de cannabis afin de maximiser l'équité et l'accessibilité pour les communautés marginalisées et examiner la procédure de suspension de casier judiciaire applicable à d'autres infractions.
- Réformer le cadre régissant les politiques, la législation, les programmes et le financement pour les cours supérieures du Canada de sorte que les services de justice civile et familiale deviennent plus accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes, par suite de la jurisprudence établie par la Colombie-Britannique et le Royaume-Uni.



Relations internationales et défense

Les institutions multilatérales qui permettent aux nations souveraines de dialoguer, de collaborer à des initiatives régionales et mondiales et d'essayer de résoudre des conflits travaillent sous une énorme pression. Les engagements en faveur du multilatéralisme se fragilisent et les conséquences pourraient être graves pour la stabilité et la sécurité mondiales.

L'engagement de longue date du Canada en faveur du multilatéralisme repose sur l'héritage laissé par Lester B. Pearson en tant que lauréat du prix Nobel de la paix. Conscient que l'isolationnisme et le chauvinisme constituent un terrain glissant et qu'il faut y résister vigoureusement, un gouvernement vert appuiera cet engagement international. Nous renforcerons le rôle du Canada dans la promotion de la paix et de la coopération mondiale.

Développement international



La stabilité internationale repose sur la capacité de toutes les nations à assurer la sécurité de leur peuple et à répondre à ses besoins fondamentaux, lesquels sont énoncés dans les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Nous prendrons les mesures suivantes :

- Rétablir l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui a été démantelée par le gouvernement Harper en lui donnant pour mandat de déployer l'aide au développement international dans les pays qui en ont le plus besoin. Éliminer l'obligation de lier l'aide à des intérêts commerciaux canadiens à l'étranger ou à la géopolitique stratégique.

- Accroître le budget de l'aide au développement international du Canada pour qu'il atteigne l'objectif fixé à 0,7 pour cent du PIB par l'ancien Premier ministre Pearson, que le Canada n'a jamais réalisé, mais que nombre de membres du groupe de donateurs de nos alliés ont déjà dépassé.
- Porter à 4 milliards de dollars par an d'ici 2030 notre contribution nationale au Fonds vert pour le climat et au Fonds pour l'environnement mondial.
- Examiner la politique fédérale pour se conformer aux 17 objectifs de développement durable et élaborer un mécanisme afin de surveiller les progrès accomplis par rapport à ces objectifs au pays et ailleurs dans le monde.



Affaires étrangères et sécurité



La sécurité et la défense nationales constituent une responsabilité fondamentale de tout gouvernement souverain. Or, la sécurité mondiale n'a jamais semblé aussi précaire depuis la fin de la Guerre froide il y a 30 ans. Les perturbations causées par le changement climatique y sont pour quelque chose et les analystes militaires voient dans le changement climatique une menace exponentielle. La situation que ne fera que s'exacerber à mesure que la Terre se réchauffera, y compris au Canada.

Le Parti vert s'engage à instaurer et à maintenir la paix, entre autres en effectuant un travail post-conflit pour renforcer la société civile et les institutions démocratiques dans le monde. Nous sommes bien résolus à élargir le rôle de maintien de la paix du Canada à l'étranger. Dans le même temps, nous sommes pleinement conscients des dangers du militarisme et du besoin de lutter contre cette idéologie tant au Canada qu'à l'étranger. Nous appuyons la doctrine des Nations Unies, soit l'obligation de protéger et de refuser de faire passer les intérêts commerciaux avant l'action éthique pour protéger les populations vulnérables.

Le Parti vert sait pertinemment que le personnel des Forces armées canadiennes est apprécié dans le monde entier pour son niveau de formation, son leadership de qualité à tous les échelons et l'attitude volontariste et coopérative qu'il adopte dans le cadre des opérations internationales. Le Canada a maintenant besoin d'une force polyvalente, apte au combat, qui peut offrir des options réalistes au gouvernement en cas d'urgence pour la sécurité nationale, d'opérations de défense continentale et d'opérations internationales. Il s'agit entre autres de protéger les frontières septentrionales du Canada alors qu'on assiste à la fonte des glaces arctiques. Un gouvernement vert s'assurera que les Forces armées canadiennes soient prêtes à servir en assumant à la fois un rôle traditionnel et nouveau. Il prendra les mesures suivantes :

- Assurer un plan d'investissement doté d'un financement stable de sorte que les militaires possèdent l'équipement et la formation nécessaires pour mener à bien un mandat élargi. Il faut se doter notamment de navires militaires et de la Garde côtière capables de naviguer dans l'océan Arctique, d'aéronefs à voilure fixe pour la recherche et le sauvetage et d'hélicoptères.
- Normaliser le déploiement de personnel militaire pour protéger les civils et les collectivités contre les feux de forêt extrêmes, les inondations et les tempêtes causés par le changement climatique et les nouveaux risques de pollution dans le nord du Canada.
- Signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.
- Interdire les armes autonomes et travailler à un pacte mondial les rendant illégales.
- Annuler les contrats visant à fournir des véhicules blindés à l'Arabie saoudite et interdire l'importation de pétrole saoudien.

NI À DROITE NI À GAUCHE.
Vers l'avant ensemble.



Autorisé par l'agent enregistré du Parti vert du Canada

Mission possible

Le plan d'action climatique du Parti vert



Le Parti vert est le seul parti à proposer un plan pour éviter une catastrophe climatique.

J'appuie le plan !

INTRODUCTION

Les organisations de la société civile canadienne se rallient au projet de créer notre propre version du Green New Deal proposé par les démocrates aux États-Unis. Elles nomment ce plan le New Deal vert.

Les Verts du Canada saluent leur engagement et leur enthousiasme, et appuient entièrement leurs demandes en faveur d'une action décisive face à l'urgence climatique, principalement parce que nous défendons exactement la même chose depuis longtemps.

Le Green New Deal a créé un moment d'espoir. Nous devons maintenant saisir ce moment et faire cause commune avec la société civile canadienne et les nombreuses ONG qui confrontent les partis politiques afin d'établir un Green New Deal canadien. Nous devons réagir et soutenir les jeunes de plus de 50 pays qui ont élaboré la People's Platform.

Le plan que nous lançons aujourd'hui se nomme Mission possible : le plan d'action climatique du Parti vert.

De Vision verte à Mission possible

Le document servant d'assise aux politiques du Parti vert du Canada, Vision verte, définit une vision du Canada reposant sur six valeurs fondamentales :

La justice sociale

La sagesse écologique

Le respect de la diversité

La démocratie participative

La paix et la non-violence

Le développement durable

En synthétisant ces fondements pour lancer un appel à l'action, nous avons créé **Mission possible : le plan d'action climatique du Parti vert.**

Nous promettons à tous les Canadiens que dans notre plateforme électorale pour les élections de 2019, nous irons aussi loin et même plus loin que le Green New Deal des démocrates américains et le New Deal vert du Conseil des Canadiens. Nous demandons aussi à nos alliés au Canada d'adopter une position semblable.

Même si elle comportera des mesures très ambitieuses, notre plateforme détaillée sera entièrement chiffrée et démontrera une plus grande responsabilité financière que celle des autres partis. Au cours des prochaines semaines, nous soumettrons la totalité de notre plateforme et de notre budget au directeur parlementaire du budget pour qu'il procède à un examen neutre des coûts qui y sont indiqués.

J'appuie le plan !

Mission possible : de quoi s'agit-il?

Mission possible tient moins du New Deal original, le programme colossal de travaux publics de Franklin D. Roosevelt qui visait à sortir l'Amérique de la pauvreté après la Grande Dépression, que de la courageuse campagne de Winston Churchill pour vaincre le fascisme durant la Deuxième Guerre mondiale. Notre plan vise ni plus ni moins à mettre le Canada sur un pied de guerre pour assurer la sécurité de notre économie, de nos enfants et de leurs enfants – en somme, de notre avenir.

Tous les Canadiens seront appelés à faire leur part.

Le plan intègre tout ce qui est essentiel à la justice économique, à une transition équitable et à du travail significatif pour tous, tout en respectant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il reconnaît que la sécurité climatique implique nécessairement l'atteinte de l'égalité sociale.

Il permet également de réaliser l'engagement du gouvernement du Canada d'atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies d'ici 2030.

Un plan d'action climatique en 20 étapes

Nous devons, en tant que communauté de nations, nous assurer que la hausse moyenne des températures ne dépasse pas 1,5 °C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. Le rapport émis le 8 octobre 2018 par le Panel intergouvernemental sur les changements climatiques de l'ONU a clairement établi qu'une hausse de 2 °C serait potentiellement catastrophique. Une hausse moyenne s'approchant de 2 degrés nous ferait basculer vers un réchauffement planétaire irréversible – une spirale ascendante se nourrissant elle-même et menant à l'apparition d'une biosphère inhospitalière et à l'extinction potentielle de la plupart des espèces vivantes sur Terre, y compris nous. L'objectif de limiter cette hausse à 1,5 degré n'est pas négociable. C'est une question de vie ou de mort.

Mais il y a quand même de bonnes nouvelles.

1. Le GIEC a déterminé qu'en y consacrant des efforts considérables, on peut limiter l'augmentation à 1,5 degré.
2. La seule chose qui peut empêcher l'humanité d'atteindre cet objectif est le manque de courage politique.
3. Un cadre légal a déjà été négocié pour permettre à 190 pays de travailler ensemble sur cette question.

L'Accord de Paris – qui a été ratifié par le Canada et la plupart des autres pays du monde – stipule que la hausse moyenne des températures mondiales devra être limitée à 1,5 °C.

La crise actuelle d'extinction des espèces est largement due aux changements causés par le réchauffement planétaire. Cela dit, il faut aussi protéger les espèces menacées directement par l'activité humaine. Il faut modifier nos méthodes de coupe, protéger les zones marines et planifier plus efficacement le rétablissement des espèces.

Mission possible : la contribution du Canada

Même si le Canada affiche actuellement l'un des pires bilans au monde en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES), nous pouvons encore nous imposer comme les leaders mondiaux que nous sommes censés être. Nous pouvons fournir un exemple au reste du monde : un pays assujéti aux combustibles fossiles qui planifie la fin de cette dépendance et y parvient avec succès. Ce faisant, nous pourrions alors exercer notre leadership et faire pression sur d'autres pays pour qu'ils en fassent davantage.

J'appuie le plan !

Si nous parvenons à faire élire suffisamment de députés pour former le gouvernement ou tout au moins avoir de l'influence dans un Parlement minoritaire, le Parti vert s'efforcera de prendre les mesures suivantes :

1 Déclarer une situation d'urgence climatique

Tous les ordres de gouvernement du pays doivent accepter l'idée que l'urgence climatique n'est pas qu'un problème environnemental. Il s'agit de la plus grande menace que notre monde ait connue.

2 Établir un cabinet restreint représenté par tous les partis

n s'inspirant des cabinets de guerre de Mackenzie King et de Winston Churchill, les partis travailleront ensemble pour s'assurer que la question du climat ne soit plus traitée comme un sujet de controverse politique. Nous avons besoin des efforts de tous.

3 Définir des cibles plus exigeantes

Fixer une nouvelle cible et la consigner comme la contribution déterminée au niveau national du Canada pour la Convention cadre sur le changement climatique de l'ONU : 60 % de réduction des GES par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030; zéro émission d'ici 2050.

4 Exercer du leadership

Participer à la prochaine ronde de négociations climatiques, au Chili, cette année, et faire pression sur les autres pays pour qu'ils augmentent également leurs efforts.

5 Respecter les données scientifiques

Rétablir le financement de la recherche en matière de climat au sein du gouvernement du Canada et dans le réseau des universités qui recevaient du soutien avant 2011.

6 Maintenir un régime de prix du carbone

Nous parviendrons à la neutralité des revenus au moyen d'une taxe sur le carbone et d'une « rente carbone » et nous éliminerons toutes les subventions à l'industrie des combustibles fossiles.

7 Interdire la fracturation

Pas d'exceptions. Pas d'exceptions. Cette pratique détruit les écosystèmes, contamine les sols et les eaux de surface et souterraines, menace notre santé et constitue une source majeure de GES.

8 Rendre le réseau électrique plus écologique

D'ici 2030, éliminer toute production d'électricité provenant de combustibles fossiles au sein de notre réseau de distribution électrique est-ouest.

9 Moderniser le réseau électrique

D'ici 2030, restructurer et moderniser le réseau de distribution électrique est-ouest pour s'assurer que de l'énergie renouvelable soit transmise d'une province à l'autre.

10 Se brancher aux véhicules électriques

D'ici 2030, s'assurer que tous les nouveaux véhicules seront alimentés à l'électricité. D'ici 2040, remplacer tous les véhicules à moteur à combustion interne par des véhicules électriques,

après avoir travaillé avec des fabricants pour mettre au point des VE pouvant convenir aux Canadiens vivant dans les régions rurales. Mettre en place un système pancanadien de chargement des véhicules électriques, permettant ainsi aux automobilistes de rouler allègrement de St. John's (T.-N.-L.) à Prince Rupert (C.-B.).

11 Remettre le Canada sur la bonne voie

Moderniser Via Rail, élargir le service ferroviaire et assurer des correspondances intermodales à travers le Canada, notamment entre des trains légers et des autobus électriques, afin que tous les Canadiens et particulièrement ceux des régions rurales et éloignées disposent d'un service de transport collectif efficace, abordable et sûr.

12 Élaborer une stratégie nationale d'amélioration écoénergétique des bâtiments

Créer des millions de nouveaux emplois bien rémunérés dans le secteur des métiers en procédant à l'amélioration écoénergétique de tous les bâtiments au Canada – résidentiels, commerciaux et institutionnels – afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2030.

13 Cesser les importations de pétrole

Mettre fin à toute importation de pétrole étranger. Alors que chutera fortement la consommation des combustibles fossiles, nous n'utiliserons que ceux produits au Canada et nous autoriserons les investissements dans des usines de traitement pour transformer le bitume solide en essence, diésel, propane et d'autres produits pour le marché canadien, procurant ainsi des emplois en Alberta. D'ici 2050, destiner tout le bitume canadien à servir de matière première pour l'industrie pétrochimique et non comme combustible.

14 Passer au biodiésel

Promouvoir le développement d'installations de production locale, à petite échelle, de biodiésel fabriqué principalement à partir des huiles végétales usées provenant de la restauration. Rendre obligatoire la conversion au biodiésel de l'équipement des secteurs de l'agriculture, des pêches et de l'industrie forestière..

15 Créer de nouveaux partenariats pour les énergies renouvelables

Établir des partenariats avec les peuples autochtones en leur procurant des occasions de développement économique grâce à la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable. Mettre à contribution la chaleur géothermique de puits de pétrole profonds abandonnés, lorsque c'est possible, en offrant aux travailleurs qui les ont forés de gérer la production d'énergie renouvelable.

16 Demander à tous les Canadiens de contribuer

Mobiliser chaque municipalité et chaque organisation, ainsi que chaque établissement scolaire, pour les amener à contribuer en plantant des arbres, en installant des panneaux solaires et des thermopompes, et en participant à l'amélioration écoénergétique de leurs bâtiments afin de maximiser le rendement énergétique.

17 Faire de l'adaptation une priorité

Investir massivement dans des mesures d'adaptation pour protéger les secteurs canadiens de l'agriculture, des pêches et de l'industrie forestière, notamment, des effets dévastateurs des changements climatiques. Revoir tous les investissements dans les infrastructures en tenant compte de l'adaptation aux changements climatiques. Cartographier les plaines inondables, les corridors propices au passage des tornades et d'autres zones de vulnérabilité naturelle pour adapter les plans d'utilisation des terres en conséquence.

18 Changer de types d'avions

Annuler l'achat des F-35 et acquérir davantage de bombardiers à eau pour protéger les collectivités des incendies de forêt. Faire intervenir l'armée dans des zones contenant des arbres morts sur pied pour établir des coupe-feux et prévenir ainsi la perte de vie potentielle liée à de futurs incendies.

19 Restreindre les autres sources d'émissions de GES

S'attaquer aux émissions produites par des activités non touchées par l'Accord de Paris comme le transport international, l'aviation et les opérations militaires.

20 Rétablir les puits de carbone

Lancer un effort à l'échelle mondiale pour rétablir les puits de carbone en mettant l'accent sur une régénération des forêts de la planète, en particulier des mangroves, aussi rapide que possible.

J'appuie le plan !

En plus de cela, un gouvernement vert renforcera notre filet de sécurité sociale en instaurant un régime universel d'assurance médicaments et un revenu minimum garanti d'ici 2030. Nous allons rétablir l'équité dans le régime fiscal, soutenir les petites entreprises et nous attaquer à la crise nationale d'abordabilité du logement.

Nous allons également établir des relations constructives de nation à nation avec les peuples autochtones et nous assurer que tous les ordres de gouvernement – fédéral, provincial et territorial, municipal et autochtone (des Premières Nations, des Métis et des Inuits) – participent à la définition d'objectifs nationaux ambitieux.

Il est possible de bâtir une société équitable.

Il est possible d'effectuer une transition en procurant des emplois bien rémunérés de la nouvelle économie verte à des travailleurs polyvalents.

Il est possible de sceller une réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits et de s'assurer qu'ils obtiennent justice.

Il est possible de faire cesser l'utilisation des combustibles fossiles et de protéger toutes les formes de vie sur Terre de la folie et de la cupidité humaines.

Si seulement on pouvait compter sur les vieux partis qui dominant la politique canadienne depuis si longtemps pour réaliser tout cela. Mais on ne voit aucun signe à l'horizon montrant que les libéraux, les conservateurs ou les néo-démocrates ressentent l'urgence d'agir pour éviter un dérèglement climatique.

Malgré cela, nous voulons travailler avec eux. Nous devons travailler avec eux.

En effet, nous avons besoin des efforts de tous. Ensemble, nous pouvons le faire.

Ajoutez votre nom si vous pensez que le Parti vert est sur la bonne voie pour affronter l'urgence climatique.

Prénom *

Nom *

Code postal *

Courriel *

Numéro de téléphone (facultatif)

Preferred Language

Soumettre

Veillez me tenir au courant des dernières nouvelles.

Courriel *

Courriel

Code postal *

Code postal

Commencez

Faire un don

Notre parti est financé par des partisans comme vous qui donnent ce qu'ils peuvent, quand ils le peuvent.

5 \$

15 \$

25 \$

100 \$

\$

 [https://twitter.com/PartiPro](#)  [https://www.facebook.com/PartiPro](#)  [https://www.youtube.com/PartiPro](#)  [https://www.instagram.com/PartiPro](#)

Adhérez (</fr/civCRM/contributer/transact?reset=1&id=57&source=NC.W.UM>)

Donnez (</fr/civCRM/contributer/transact?reset=1&id=38>)

Bénévolat (</fr/b%C3%A9n%C3%A9volat>)

Votre Comté (</fr/parti/votre-comt%C3%A9>)

Mettez-vous au travail (</fr/mettez-vous-au-travail>)

[Procurez-vous une affiche \(/fr/procurez-vous-une-pancarte\)](#)

[Message \(/fr/elizabeth\)](#)

[Biographie \(/fr/elizabeth/biographie\)](#)

[Événements \(/fr/events/407\)](#)

[Site Web de la députée \(http://elizabethmaymp.ca/fr/\)](http://elizabethmaymp.ca/fr/)

[Députés \(/fr/parti/d%C3%A9put%C3%A9s\)](#)

[Chefs adjoints \(/fr/parti/chefs-adjoints\)](#)

[Événements \(/fr/events/all\)](#)

[Offres d'emploi \(/fr/jobs\)](#)

[Mettez-vous au travail \(/fr/mettez-vous-au-travail\)](#)

[Structure \(/fr/parti/structure-du-parti\)](#)

[Documents du Parti \(/fr/party/documents\)](#)

[Vision verte \(/fr/vision-verte\)](#)

[Communiqués de presse \(/fr/news/3\)](#)

[Déclarations \(/fr/news/60\)](#)

[Notes d'information \(/fr/news/61\)](#)

[Blogue \(/fr/news/62\)](#)

[Avis aux médias \(/fr/news/458\)](#)

Menu de l'utilisateur

[Mettez-vous au travail \(/fr/mettez-vous-au-travail\)](#) [Membres \(/fr/members-portal\)](#) [Contactez-nous \(/fr/contactez-nous\)](#)

[Ouvrir une session \(/fr/user\)](#)

Recherche

Recherche



(/fr/)

[Politique de protection de la vie privée \(/fr/privacy\)](#)

Autorisé par le Fonds du Parti vert du Canada, l'agent principal du Parti vert du Canada.